



République Islamique de Mauritanie

Honneur - Fraternité et Justice

Wilaya du Guidimakha

Moughataa de Ould Yengé

Commune Rurale de Dafort

Plan de Développement Communal 2014 – 2019

Réalisé par le C.M.I.D – sous la maîtrise d’ouvrage de l’A.Mai.G



Hôtel de ville – Commune de Dafort – *Potho C.M.I.D mai 2014*

Partenaire Institutionnel : Association des Maires du Guidimakha – A.Mai.G
Partenaire Technique : Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural : GRDR

Septembre 2014

Sommaire

PREAMBULE	6
CADRE DE LA MISSION ET PROBLEMATIQUES	6
<i>Cadre contextuel de la mission de réactualisation du PDC</i>	<i>6</i>
<i>Objectifs et activités.....</i>	<i>7</i>
METHODOLOGIE ET DEROULEMENT	7
<i>Préparation et collecte des données secondaires.....</i>	<i>7</i>
<i>La phase de terrain pour le diagnostic, l'évaluation et la réactualisation du PDC/PDC et la mise en place des instances communales.</i>	<i>8</i>
<i>Rédaction du rapport de diagnostic et du PDC.....</i>	<i>8</i>
CHAPITRE I : GEOGRAPHIE, PROFIL INSTITUTIONNEL ET EVOLUTION DU PEUPLEMENT.....	9
1. DAFORT UNE PETITE COMMUNE AU NORD DE LA REGION DU GUIDIMAKHA	10
2. CREATION ET DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL.....	10
2.1. <i>Un budget municipal qui s'étoffe avec une forte dépendance financière</i>	<i>10</i>
2.2. <i>Des compétences locales insuffisantes et à renforcer.....</i>	<i>11</i>
2.3. <i>Des équipements matériels en deçà du nécessaire</i>	<i>11</i>
3. EVOLUTION DU PEUPLEMENT ET DYNAMIQUE MIGRATOIRE	13
3.1. <i>Historique d'implantation et évolution du peuplement</i>	<i>13</i>
3.2. <i>La Migration économique.....</i>	<i>15</i>
3.3. <i>L'exode rural.....</i>	<i>16</i>
CHAPITRE II : ETUDE DU MILIEU PHYSIQUE.....	17
1. CARACTERISTIQUES DU MILIEU	17
2. LES VENTS A TOUTES LES SAISONS ACCOMPAGNES DES FLUCTUATIONS CLIMATIQUES.	17
3. UNE PLUVIOMETRIE EN FORTE DIMINUTION	17
4. DES RESSOURCES NATURELLES EN FORTE DEGRADATION	17
CHAPITRE III : DES INFRASTRUCTURES SOCIO – ECONOMIQUES DEFICITAIRES POUR ASSURER UN TAUX DE COUVERTURE CONFORTABLE	19
1. DES NOMBREUSES PISTES RURALES DIFFICILEMENT PRATICABLES.....	19
2. DES HABITATS PRECAIRES DANS UNE LARGE MAJORITE DES VILLAGES.....	19
3. LES INFRASTRUCTURES SOCIALES : QUANTITE ET QUALITE	21
3.1. <i>L'éducation</i>	<i>21</i>
3.2. <i>La santé</i>	<i>24</i>
3.3. <i>L'hydraulique villageoise.....</i>	<i>28</i>
4. LES INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES ET ARTISANALES.....	32
4.1. <i>Une dynamique économique locale en forte évolution</i>	<i>32</i>
4.2. <i>La solidarité financière inter villageoise.....</i>	<i>32</i>
4.3. <i>Autre service.....</i>	<i>35</i>

CHAPITRE IV : UN SECTEUR PRIMAIRE TRES MENACE	37
1. L'AGRICULTURE : UNE ACTIVITE ECONOMIQUE PRINCIPALE EN PERTE DE VITESSE	37
1.1 Les ressources et les différents types d'agriculture	37
1.2 Des méthodes agricoles en évolution	37
1.3 Les rendements : une tendance à la baisse	38
2. LE MARAICHAGE : UNE ACTIVITE DE SOUTIEN VERS L'ABANDON	39
2.1 Une tendance vers la baisse	39
2.2 Importance de l'activité dans le quotidien des ménages	39
3. L'ELEVAGE : UN CHEPTTEL IMPORTANT ET VARIE, MAIS FRAGILE	39
3.1 Le cheptel communal	39
3.2 Une tendance relativement positive	40
3.3 Des contraintes fortes qui fragilisent le sous secteur de l'élevage	40
4. LA PECHE	44
5. L'EXPLOITATION FORESTIERE	44
CHAPITRE V : UNE DYNAMIQUE ASSOCIATIVE RELATIVEMENT FORTE	45
1. LES ASSOCIATIONS COOPERATIVES : EFFECTIF ET COMPETENCES	45
2. CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT	46
2.1 Les coopératives et les associations villageoises	46
2.2 Les Associations pour la gestion des ressources naturelles – AGLC	46
2.3 Les associations de migrants	47
CHAPITRE VI : VERS UN NOUVEAU PLAN DE DEVELOPPEMENT COCAL	51
PARTIE I : EVALUATION DU PDC 2008 – 2012	51
1. Une démarche pour la démocratie participative et la cohésion sociale	51
2. Pertinence et cohérence des actions	52
3. Fonctionnement du dispositif	52
3.1 Le Cadre de Concertation Communal - CCC	52
3.2 Le Comité de Développement Local - CDL	53
3.3 Le SADL	53
4. Bilan du PDC	53
4.1 Qu'est ce qui est réalisé et dans quelle mesure ?	54
4.2 Qu'est ce qui n'est pas réalisé et pourquoi ?	56
4.3 Autres actions transversales non réalisées	57
4.4 Les réussites	57
4.5 Les échecs	57
4.6 Analyse d'ensemble du processus	58
PARTIE II : UN NOUVEAU PDC QUINQUENNAL – 2014 A 2019	59
Présentation des priorités communales pour le développement	59
PARTIE III : SCHEMA INSTITUTIONNEL POUR LA MISE EN OUVRE DU PDC – 2014 A 2019	64
1. Les acteurs endogènes	64
1.1 Le conseil municipal	64
1.2 Le Comité Citoyen de Concertation – CCC	64

2.	<i>Les acteurs exogènes.....</i>	64
2.1.	<i>Le SADL de l'A.Mai.G.....</i>	64
2.2.	<i>La D.R.D.D.....</i>	64
3.	<i>Schéma institutionnel pour la mise en œuvre</i>	66
4.	<i>Budget du PDC.....</i>	67
5.	<i>Tableau de bord sommaire d'exécution.....</i>	69
ANNEXE : LISTE DE CCC		72

Liste des abréviations

ADL	Agent de Développement Local
AGLC	Gestion locale des collectivités
A.Mai.G	Association des Maires du Guidimakha
CCC	Cadre de concertation communale
CDL	Comité de développement local
CM	Conseil municipal
C.M.I.D	Centre Mauritanien D'ingénierie en Développement
CSV	Comité villageois de Suivi
ICCD	Instances Communales de Concertation et Développement
PAIDEL	Fonds d'appui aux initiatives de développement local
PASK	Programme Aftout Sud Karakoro
PADDEM	Programme d'Appui à la Décentralisation à la Déconcentration en Mauritanie
FDL	Fonds de développement local
VAINCRE	Valorisation des Initiatives de Croissance Régionale Equitables
GRDR	Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GTZ	Coopération Technique Allemande
GTZ- BG	Coopération Technique Allemande Programme de Bonne Gouvernance
PDL	Plan de Développement Local
PDC	Plan de Développement Communal
ProGRN	Projet de Gestion des Ressources Naturelles
PAP	Plan d'Actions Prioritaires
PIA	Plan d'Investissement Annuel
PL	Planification Locale
Pr. DL	Processus de Développement Local
MDR	Ministère du Développement Rural et
SADL	Service d'Appui au Développement Local
ONG :	Organisation non gouvernementale
MARP :	Méthode Active de Recherche Participative
MRO :	Unité Monétaire Mauritanienne (ouguiya)
SG :	Secrétaire Général
RAF	Responsable Administratif et Financier

Cadre de la mission et problématiques

Cadre contextuel de la mission de réactualisation du PDC

A partir des années 2000 le processus DL au Guidimakha devient une stratégie privilégiée pour les acteurs étatiques, les ONG et les organisations internationales. Cette stratégie basée sur la valorisation des ressources locales est rendue possible grâce à une politique de décentralisation impulsée en 1986 par l'Etat mauritanien. Cette volonté des responsabiliser les citoyens dans la gestion des affaires les concernant a abouti à la naissance d'un panel important d'acteurs locaux. Entre autres, les collectivités locales décentralisées dotées de moyens propres pour la prise en charge de leurs missions, les organisations socio professionnelles et les ONG locales.

Le GRDR fort de son expérience d'accompagnement des dynamiques portées par les organisations paysannes, s'oriente en premier sur le DL avec le territoire communal comme échelle d'intervention idéale pour la maîtrise du contexte et de la mobilisation sociale. Peu de temps après, les programmes d'Etat (PASK) et les programmes de coopération bilatérale (PADDEM, VAINCRE, GTZ Bonne Gouvernance) ont suivi une démarche similaire avec la commune comme échelle d'intervention.

De 2000 à 2010, onze communes ont été dotées d'outils stratégiques (Monographies, PDC, PDC, PAP, PIA) pour le développement par l'appui technique et méthodologique des partenaires. Les soucis de passage à une échelle plus grande et de pérennisation des processus poussent les partenaires à mettre en place des instances communales et supra communales. Ainsi est crée le comité d'attribution du programme VAINCRE financé par le désendettement de la Mauritanie par la France et l'A.Mai.G créée¹ par la GTZ – BG (2000-2006) puis soutenue techniquement par le GRDR à partir 2008.

En 2006, les communes de **Baydjam, Arr, Dafort, Ould Yengé, Khabou, Gouraye, Tachott et Wompou étaient relativement avancées dans la mise en œuvre de leur Pro.DL**. Ces communes disposaient d'instances communales de concertation et de développement et des outils de planification locale. Entre 2006 et 2007, les communes de Baydjam et de Dafort rentraient dans une nouvelle phase de leur Pr.DL par la mise en place des PDC quinquennaux. Sans doute, les **élections municipales représentent une zone « turbulence »² difficilement franchissable** par les dynamiques de développement portée par les acteurs locaux. En 2006, les élections ont affecté le processus et les effets sont différents d'une commune à l'autre. Dans certaines communes le processus est resté « suspendu sur les épaules des ADL » qui n'avaient pas de moyens d'actions. Dans d'autre, il a été tout simplement remis en cause par la municipalité entrante.

¹ Créée en 2000, récépissé obtenu en 2006

² Pendant les élections et juste après, les enjeux politiques et personnels sont très forts. Ils arrivent que le processus soit remis en cause par la nouvelle municipalité. Même dans les communes où l'ancien maire est réélu, la continuité du processus est compromise à cause des nouveaux acteurs rentrants et des anciens acteurs sortants. C'est là toute la fragilité du processus de développement local au Guidimakha.

Fort de ce constat, **l'A.Mai.G en tant qu'espace de solidarité intercommunale dotée d'un SADL décide de relancer** les processus en réactualisant les PDC des communes prioritaires (Baydjam, Dafort, Arr, Khabou et Gouraye) avec l'appui du GRDR dans le cadre de son programme PAIDEL III.

Objectifs et activités

La mission a été confiée au C.M.I.D par l'A.Mai.G (Cf. lettre de notification). Elle porte sur la redynamisation des processus de développement des cinq communes qui avaient bénéficié de l'accompagnement du GRDR, VAINCRE. Les communes concernées (Arr, Baydjam, Dafort, Khabou et Gouraye) avaient expérimenté un processus de développement qui peut se séquencer comme suit:

- Le diagnostic de territoire qui a permis de collecter, de traiter et de synthétiser toutes les données socio économiques, géographiques et environnementales. Ce travail a abouti à la mise en place d'une « monographie » véritable base de données communale ;
- La mise en place d'un dispositif garant de la participation de tous les acteurs aux projets de territoire : c'est une organisation des instances communales pour la prise de décisions concertées, le contrôle des ressources et la réalisation des actions. Elle constitue un véritable exercice à la citoyenneté ;
- L'étude, la planification et la mise en œuvre des actions qui se sont traduites par la mise en place des programmes pluriannuels ;
- L'animation et la formation des instances communales afin de garantir la pérennité du processus.

La mission de redynamisation et de réactualisation des Plans de Développement des cinq communes vise pour l'essentiel : (1) L'évaluation des Plans de développement, (2) Elaboration d'un diagnostic participatif (3) Redynamisation des instances communales (4) Elaboration et validation des nouveaux PDC.

Méthodologie et déroulement

Le C.M.I.D a privilégié une approche participative qui implique l'ensemble des acteurs locaux pour chaque commune. Suite au retard acquis pour le lancement des activités et aux contraintes posées par les élections présidentielles, le mois de ramadan et l'hivernage, la méthode initialement proposée a été restructurée.

Préparation et collecte des données secondaires

Avant la phase de terrain proprement dite, l'équipe technique s'est mise à l'analyse des données disponibles (Monographie, PDC/PDC). Des entretiens ont été réalisés avec la direction régionale des statistiques et les autres services déconcentrés de l'Etat. Pour mieux gérer l'étape de terrain. Et pour garder une certaine cohérence dans l'exhaustivité des données socio économiques un questionnaire et des fonds de cartes ont été mis en place comme support d'animation.

La phase de terrain pour le diagnostic, l'évaluation et la réactualisation du PDC/PDC et la mise en place des instances communales.

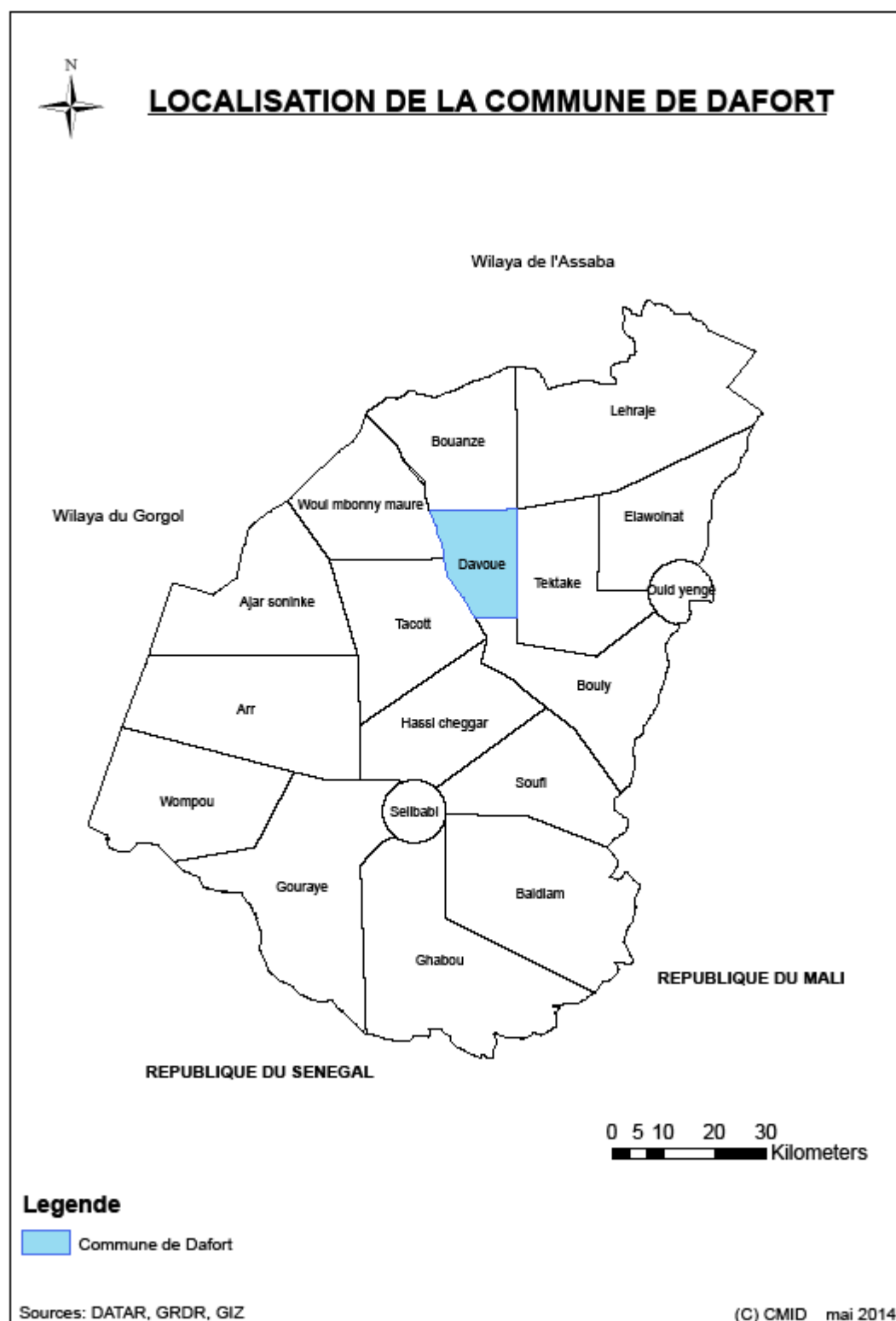
Trois à quatre jours de diagnostic et d'ateliers de réflexion selon la taille de la commune ont été réalisés. Du 23 mai au 10 juin 2014, les cinq communes ont tour à tour fait l'objet des animations intenses pour :

- Organiser des entretiens semi structuré avec les membres de la municipalité et les groupes homogène des communes concernées (pour la collecte d'information et l'évaluation participative de l'ancien PDC) ;
- Les soirées, l'équipe dotée de quatre unités informatiques synthétise les données collectées dans des fiches thématiques ;
- Animer des ateliers thématiques sur la base des cartes illustratives (carte villageoise, la carte des infrastructures et de ressources),
- Définir les axes prioritaires pour chaque secteur socioéconomique et identifier les actions prioritaires à l'échelle villageoise et communale et sur un horizon temporel court et moyen terme ;
- Restituer la synthèse des informations collectées, les axes prioritaires d'intervention et les actions définies sur l'horizon temporel précis ;
- Le dernier jour est consacré à la mise en place du CCC selon l'arrêté du MIDECC n°680 du 17 avril 2011, l'animation sur le rôle CCC, les compétences et l'articulation entre CM et CCC et la restitution de la synthèse du PDC.

Rédaction du rapport de diagnostic et du PDC

En fin, la rédaction du rapport de diagnostic correspond à la dernière phase de la mission. Elle consiste à la réactualisation entière de la monographie et de la synthèse du nouveau PDC sur un horizon temporel de cinq ans. Ce travail consiste d'abord à s'assurer que les fiches et les cartes thématiques sont soigneusement élaborées avant de produire un document exhaustif et fidèle à l'ensemble des données collectées et des besoins exprimés par la population.

CHAPITRE I : GEOGRAPHIE, PROFIL INSTITUTIONNEL ET EVOLUTION DU PEUPLEMENT



1. Dafort une petite commune au nord de la région du Guidimakha

Dafort est une commune rurale petite de taille géographique, située à l'ouest du département de Ould Yengé et au nord de la région du Guidimakha en République Islamique de Mauritanie. Elle est composée de 20 localités réparties sur une superficie estimée à 280 Km². Elle est limitée à l'ouest par la commune d'Ould M'Bony, à l'est par Tektaké et la montagne de l'Assaba, au nord par Bouanze et Ould Mbony et au sud par les communes de Tachott et de Bouilly. Avec une population estimée entre **15.817 et 20.183 habitants, sa densité atteint presque 72 habitants au Km²**. Elle est l'une des communes les plus densément peuplée du Guidimakha. Cette réalité est consécutive à la sédentarisation des populations nomades Peul et Maures venues des régions voisines du Gorgol et de l'Assaba entre les années 70 et 90 à la recherche des ressources naturelles favorables au développement de l'agriculture et de l'élevage. A cette variable s'ajoute un taux de croissance démographique largement supérieur à la moyenne nationale.

2. Création et développement institutionnel

La commune de Dafort en tant que « **collectivité territoriale de droit public dotée d'une personnalité morale et de l'autonomie financière.....** » est créée en 1986 par l'ordonnance n° 87 – 289 du 20 octobre 1987 instituant la création des communes en Mauritanie.

Les premières élections datent de 1988, marquant ainsi l'existence réelle de l'institution communale disposant d'un budget, d'un personnel et des domaines de compétences propres. En 1988 des limites fondamentales, notamment un budget réduit, un personnel technique se résumant à un secrétaire général empêchaient la commune de réellement prendre en charge les affaires publiques.

2.1. Un budget municipal qui s'étoffe avec une forte dépendance financière

Entre 2012 et 2014, le budget prévisionnel est passé de **29.998.769 MRO** à **82.236.752 MRO** soit une augmentation de **52.237.983 MRO sur trois ans³**. Les sources d'alimentations du budget sont essentiellement le FRD, le droit de tirage du programme VAINCRE, les Taxes et les impôts locaux. La faiblesse des recettes issues des taxes et des impôts locaux prévus par rapport à la contribution du FRD et du Programme VAINCRE illustre la vulnérabilité financière de la commune de Dafort. Cette réalité est une des limites fondamentales pour la performance financière de la collectivité.

Tableau illustratif de la structuration du budget (2012 à 2014)

Rubriques prévisionnelles	2012 en MRO	2013 en MRO	2014 en MRO
Recettes investissement	18 359 351	33 656 869	13 654 918
Budget d'investissement prévu	16 359 351	41 211 376	71 983 250
Total de dépenses de fonctionnement prévues	8 377 177	11 270 484	10 253 502
Taxes et impôts locaux prévus	1 129 527	2 774 597	3 223 615
Recettes de redevances et droits domaniaux prévus	46 000	987 400	650 000
Prélèvement sur dépenses prévues	990	9 1 127 049	1 022 489

³ Une augmentation annuelle de 17.412.661 MRO

2.2. Des compétences locales insuffisantes et à renforcer

Le CM compte 19 membres dont 42% de femmes. Il se réunit au moyen trois fois avec un taux de présence aux réunions estimé à 80%.

Le niveau de formation du CM est très faible. En effet, le niveau BAC et universitaire représente 10,5% seulement, le nombre d'alphabétisés est presque de 37%, le niveau compris entre CM2 et BPE représente 26% et ceux sans formation diplômante représentent 26% du CM.

L'équipe technique est composée d'un gardien, d'un chauffeur, d'une accoucheuse et d'un SG. Les postes d'ADL et du RAF sont vacants. L'équipe technique n'est donc pas du tout suffisante pour permettre à la commune de prendre en charge ses missions car



deux postes⁴ importants ne sont pas couverts⁵. La réussite d'un Pr.DL dépend de l'existence des compétences sans lesquelles le PDC risquerait d'être engrangé dans des tiroirs sans une réelle mise en œuvre. La prise en charge de l'ADL est toujours problématique. En effet, de 2004 à 2010, l'ADL de Dafort a été pris en charge par mutualisation des moyens mis en place par le programme PASK et le budget de la commune. A la fin de l'intervention de PASK, la commune n'était plus en mesure d'assurer la prise en charge de l'ADL et son fonctionnement. Au tout début du processus, l'Association des Ressortissants de Dafort en France a permis de soutenir le salaire de l'ADL pendant une année.

Dans le cadre de son Pr.DL initié depuis 2000, la commune de Dafort a mis en place des ICCD. Si la légitimité institutionnelle de ces instances communales pour porter la concertation communale ne pose pas de doute, leur niveau de formation demeure une insuffisance remarquable pour la mise en Pr.DL.

2.3. Des équipements matériels en deçà du nécessaire

Si la commune dispose suffisamment de locaux (hôtel de ville et bâtiment multifonctionnel), les équipements informatiques (ordinateur et accessoires) sont inexistantes. L'absence de matériel informatique est un handicap lorsque le CM, le CCC et leurs partenaires ambitionnent de conduire un Pr.DL.

Tableau illustratif des ressources matérielles

⁴ ADL et RAF

⁵ Chaque année le budget prévoit le remplacement de l'ADL et RAF, mais recrutement tarde toujours.

Nature	Nombre
Ordinateur	0
Imprimante	1
Bureaux	15
Armoires	7
Chaises	50
Fauteuils	4
Bureau Hôtel de ville	7
Bâtiment multifonctionnel	1 (4 pièces)
Véhicule	1
Marché	1
Hagard dépôt de gaz	1

Dafort est une petite commune au niveau géographique. Elle compte 20 villages polarisés dans un espace de 280 km². Son budget communal a augmenté de manière conséquente ces trois dernières années grâce à l'apport du FRD et du droit de tirage du programme VAINCRE. **Cet atout, lui confère le profil de commune à pouvoir financier acceptable**, même si le patrimoine logistique et les compétences techniques locales sont à renforcés.

3. Evolution du peuplement et dynamique migratoire

La commune de Dafort serait peuplée de 15.817 habitants selon le dernier recensement, de 20.183 selon la population. En 2014, la population de la commune de Dafort représente 7,7% du total de la région, répartie dans 20 villages composés des communautés Soninkés, Peuls et des Maures. Si la migration était au départ une affaire de Soninké, même si les proportions sont différentes chez les autres communautés, elle s'est généralisée au fil du temps.

3.1. *Historique d'implantation et évolution du peuplement*

La logique d'implantation des villages de la commune de Dafort est guidée par la recherche des conditions naturelles favorables au développement de l'agriculture, la chasse et de l'élevage. Avant les années⁶ des grandes sécheresses, à l'instar de toutes les parties de la région de Guidimakha, le territoire de la commune de Dafort était un véritable bassin de vie, par l'abondance de ces ressources (eaux, faunes et flores) et attirait les populations qui étaient en perpétuel mouvement à la recherche des conditions pour le développement de leurs activités économiques.

L'implantation de la population s'est effectuée en deux grands moments :

- 1905 – 1958 c'est la grande arrivée : Les neufs (09) plus gros villages (Dafort, M'Beidia Sakha, Garfa El Jillany, Garfa Peul, N'Dawa Demba Mory, Hairé, M'bargou, Gourel Mola, N'Dawa Demba Mory) se sont installés au fur et à mesure.
- 1969 – 2008 : 11 autres localités viennent s'y ajoutées sous l'effet des contraintes liées aux conditions climatiques (raréfaction des terres cultivables et des ressources pastorales)

De 1905 à nos jours des nombreux événements marquent la population de la commune de Dafort :

- 1970, 1985 et 2003 sont les années de vaches maigres marquées par des récoltes très faibles voire nulles et des pertes importantes de cheptel.
- 1989 : les événements sénégal mauritaniens perturbent la cohésion sociale au sein des différentes communautés. Si par l'effet du temps, la page de cette sombre histoire est tournée, elle continue quand même de marquer les esprits à cause des pertes humaines et le déplacement des populations.

⁶ Les années 70

Tableau : Création des villages et évolution du peuplement

N°	Villages	Origine et date de création	Ethnie	Nbre population (hbts)	Nbre de Ménages	Nbre Migrants	
						Saisonniers	Longue durée
1	Alana	Créé en 1977, Originaires du village de M'Bargou	Peul	160	30	0	1
2	Bouguirba	1958	Maures		131		
3	Chelkhé Tamouré	Créé en 1995, Originaires de Souva en au Gorgol (département de M'Boutt)	Maures et Peul	120	23		
4	Dafort	Créé en 1905	Soninké	10000			2000
5	Dara Doussou	Crée en 1969, Origine de Thialdi dans le département de Magama	Peul	500	88	7	3
6	Débia Peul	Créé en 1975, Origine de KOW	Foulbe Dieri	50	8	8	0
7	Ehel Samba	Créé en 1977 Originaires de Ould Mbonny	Maure	50	9	10	0
8	Farkaka	Créé en 1977 Origine de Tstayé ARR	Maure	350	75	50	12 (Nouadhibou NKC et Zoueiratt)
9	Garfa Ehel Jillany	Créé en 1943 Origine de Lehraj et d'Aweinatt	Maure	700	106	25	15 (Nouadhibou NKTT et Zoueiratt) et 3 en Europe
10	Garfa Peul	Créé en 1958 Origine de Liwol;	Peul	130			
11	Gourel Boye	Crée en 2008 Originaires de Heljilani	Peul	80	12		
12	Gourel Demba Faty	Créé en 1977, Origine Khadra sur la montagne d'Assaba	Peul	38	6		
13	Gourel Mola	Crée en 1958, Origine de Mbout	Peul	60	8		
14	Haïré	Crée en 1941 Origine de KOW	Peul	500	85		2 en Espagne
15	Lefkarine	Créé en 1925, Origine de Lehraj	Maure	300	80		5 France et Espagne
16	M'Bargou	Créé en 1958	Peul	300	18		2 en France
17	M'Békoudi	Créé 1979, Origine de Souva	Peul	50	7		
18	M'Beidia Sakha	Créé en 1925, Origine de Sakha de la montagne de Camara Botokolo	Soninké; Peul et maure	6 500			1200 (Engola; Espagne et France)
19	N'Dawa Demba Mory	Créé en 1950, Originaire de Ndiadie Biny	Peul	350			
20	N'Dawa Diadol	Créé en 1980	Peul	105			
	TOTAL			20 183			

Source : Monographie et Enquête C.M.I.D – mai 2014

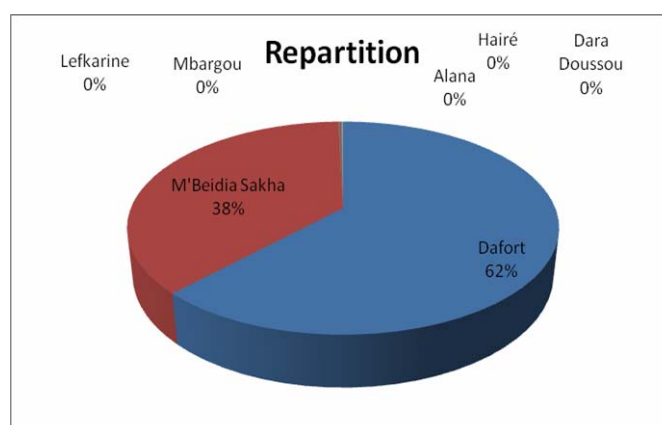
3.2. La Migration économique

Petit historique et évolution de la migration internationale

La migration est un phénomène qui remonte des années d'après la seconde guerre mondiale. Au niveau du pays d'origine comme au niveau du pays d'accueil, la migration était économique. Les populations du Sud contraintes de trouver des solutions alternatives à l'insécurité alimentaire consécutive au changement climatique et à la pauvreté, se tournent vers l'Europe, réceptive de la main d'œuvre pour des besoins de reconstruction de l'après guerre. La première génération des migrants à Dafort date des années 1945. Petit à petit, la migration devient un symbole de réussite économique pour combler le manque à gagner au niveau de l'économie locale et par conséquent de subvenir aux besoins alimentaires des familles. Face à cette perception⁷, elle devient une migration de masses avec des destinations vers l'Europe et vers les pays de l'Afrique de l'est.

En 2014, la commune de Dafort compte un effectif de **3.212 migrants**. Ce chiffre représente 5,73% du total de la région estimé à 56.000⁸ migrants. La répartition de cet effectif montre que les deux gros bourgs Soninkés Dafort et M'Beidia Sakha regroupent **99,60% de l'effectif communal**. En effet, chez les Soninkés, la migration est une vieille tradition en forte évolution par la diversité des destinations et le nombre croissant de migrants. Les 18 localités restantes regroupent moins de 1% du nombre total des migrants.

Répartition		
Village	Nombre	%
Dafort	2000	62,2
M'Beidia Sakha	1200	37,3
Mbargou	2	0,1
Lefkarine	5	0,2
Hairé	2	0,1
Dara Doussou	3	0,1
Alana	1	0,03



Contribution de la migration à l'économie et au développement local

Initialement motivée par le rêve de changer les conditions d'existence des familles, la migration est devenue une source importante de financement des projets villageois en ce sens qu'elle contribue à l'amélioration du taux de couverture en services sociaux⁹ et de l'économie locale¹⁰.

Actuellement, les migrants sont organisés en associations villageoises et communales. Les associations de migrants en France sont un partenaire historique et stratégique pour le DL. En effet, elles participent aux financements du Pr.DL (prise en charge de l'ADL) et jouent un rôle de plaidoyer en Europe pour la mobilisation des partenaires financiers.

⁷ Migrant comme symbole de réussite économique »

⁸ Sources : GRDR (étude migration et Développement en 2010)

⁹ Unité sanitaire de base, école et infrastructures hydrauliques (puits, AEP)

¹⁰ Moulin à graines, véhicule de transport...

L'inventaire des flux financier par la DISPORA originaire de la commune de Dafort n'est pas évident à cause des circuits parallèles utilisés.

3.3. L'exode rural

L'exode rural est une affaire des jeunes, particulièrement des jeunes maures et Peuls qui pendant la saison de soudure (janvier à juin) se rendent dans les capitales environnantes (Sélibaby, Kiffa, Nouakchott et Nouadhibou) à la recherche de l'emploi. Les revenus rapportés permettent de soutenir les familles pendant la saison de soudure et aussi pendant les travaux champêtres. Cette pratique tend à diminuer dans la commune de Dafort car, 27 jeunes seulement ressortissant de Garfa El Jillany et Farkaka sont en exode en 2014.

CHAPITRE II : ETUDE DU MILIEU PHYSIQUE

1. Caractéristiques du milieu

Le relief de la commune de Dafort est fortement marqué par la présence de la montagne de l'Assaba à l'est constituant la limite naturelle avec la commune de Tektake. Sur le reste du territoire, le relief est presque plat avec une faible inclinaison dans sa partie est et nord est. Au sud, il est marqué par un terrain relativement plat avec une forte dominance des espaces caillouteux. Le centre et vers le nord est constitué des espaces plats très dégradés.

2. Les vents à toutes les saisons accompagnés des fluctuations climatiques.

Comme la plupart des zones du Guidimakha, la commune de Dafort connaît des vents forts à toutes les saisons. En effet, la mousson et l'harmattan balayent la commune pendant toute la saison chaude dans plusieurs directions.

Pendant l'hiver (Décembre à février), des vents violents soufflent en direction du nord au sud et favorise l'érosion éolienne. A partir de juillet, les orages périodiques reprennent le relais jusqu'à l'installation complète de l'hivernage (août, septembre et octobre).

Le climat est du type soudano sahélien. Ces trois dernières années, les températures maximales dépassent les 48° entre avril et juin. Les températures minimales oscillent entre 25° et 35° entre le mois de novembre et de mars. **Ces écarts de températures illustrent les importantes fluctuations au cours de l'année et prouvent que le changement climatique à Dafort n'est pas un concept lointain, mais bien un cauchemar réel.**

3. Une pluviométrie en forte diminution

Si la commune de Dafort demeure une des communes les plus arrosées du Guidimakha avec une moyenne entre 200 et 300 mm par an, la pluviométrie enregistrée est en forte diminution. Elle est passée d'une moyenne de 400 mm entre 2003 et 2008 à moins de 300 mm sur les trois dernières années. Cette tendance est inquiétante d'autant plus que la durée de l'hivernage se réduit d'année en année, elle est passée de 4 à 2 mois ces dix dernières années.

4. Des ressources naturelles en forte dégradation

La commune de Dafort est traversée par l'oued Garfat, un des plus grands bassins versant après le Karakoro principal affluent du fleuve Sénégal. Il prend sa source au pied de la montagne de l'Assaba près de M'Beidia Sakha. Avec ces différents affluents, il draine presque tout l'est de la commune ainsi que la partie nord-ouest et offre ainsi à la commune de Dafort une potentialité importante pour le développement l'agriculture et de l'élevage. La concentration des villages autour des bassins versants, l'exploitation anarchique des ressources et les effets entropiques contribuent à la forte dégradation des ressources agropastorales. Fort de ce constat, le projet ProGRN a mis en place des AGLC pour la gestion des ressources. Malgré la présence de ces associations depuis presque dix ans, la tendance n'a pas été totalement inversée.

Les ressources végétales sont dominées par les épineuses (zizyphus et d'acacia Sénégal). Ces espèces reconnues pour leur résistance à la précarité des conditions climatiques subissent une forte pression exercée par les habitants et les transhumants saisonniers. La zone ouest et nord-ouest est parsemée de combrétum, une espèce végétale aussi résistante que les épineuses et sert de bois à usage domestique et de charbonnage.

CHAPITRE III : DES INFRASTRUCTURES SOCIO – ECONOMIQUES DEFICITAIRES POUR ASSURER UN TAUX DE COUVERTURE CONFORTABLE

1. Des nombreuses pistes rurales difficilement praticables

De l'est à l'ouest et du nord au sud, la commune de Dafort est traversée par trois principaux axes :

- **L'axe Sélibaby – Bouanze en passant par Dafort puis Ouldmfony** : C'est l'axe principal qui relie Sélibaby, Tachott, Artémou, Ouldmfony et Bouanze. C'est l'axe le plus fréquenté à toutes les saisons. A l'intérieur de la commune de Dafort, cet axe déserte plus d'une dizaine de village.
- **L'axe Dafort – Oulde Yengé en passant par M'Beidia Sakha** : C'est le second axe par la fréquence des véhicules et par le nombre de village qu'il déserte. Il faut noter également qu'à partir de M'Beidia Sakha vers Tachott, cette piste rejoint l'axe principal qui mène vers Sélibaby.
- **L'axe Dafort – Oulde Yengé en passant par Tektaké** : Il relie deux chefs lieux communaux (Dafort et Tektaké) avant d'arriver à Oulde Yengé le chef lieu de département.

En saison sèche la fréquence des véhicules de transport légers est relativement élevée dans l'ensemble de la commune hormis quelques petits villages au loin des grands axes (Debia Peul, Hel Samba, M'Bekoudi, N'Dawa Demba Mory, Bouguirba, Alana et Farkaka).

Pendant la saison de pluie la fréquence de véhicule est réduite jusqu'à moins de la moitié. Les villages au nord et au nord-ouest de l'oued Dafort Khoré et à l'est de Sakha Rakhé sont complètement isolés durant deux à trois mois de l'hivernage. Dafort Khoré et Sakha Rakhé sont les deux principaux affluents de l'oued Garfa qui divisent la commune en plusieurs parties. La présence d'un large réseau hydrographique constitué de l'oued Garfa, Dafort Khoré, Sakha Rakhé et leurs principaux affluents et secondaires font de la commune de Dafort la plus enclavée pendant l'hivernage. Le seul ouvrage de franchissement entre Dafort et Bouanze qui existait dans la commune avait cédé quelques mois après sa construction en 2005 sous l'effet du ruissellement des eaux. L'aménagement de la route régionale Sélibaby – Kaédi permet de réduire le temps de trajet entre Sélibaby et Dafort en passant par Artémou. De Sélibaby à Artémou tous les points critiques ont été aménagés par la mise en place des ponts d'une très bonne résistance. Cependant, d'Artémou vers les localités de la commune de Dafort, l'accès reste encore difficile et représente « un vrai parcours du combattant » pendant la saison pluvieuse.

2. Des habitats précaires dans une large majorité des villages

Les habitants sont du type précaire (Banco, case et hangar) dans 18 localités sur les 20 que compte la commune. Par contre à Dafort et à M'Beidia Sakha le développement des habitants en dur est une réalité. Ce contraste relève de plusieurs facteurs, entre autres, l'ancienneté du village et le niveau de l'économie des ménages. Dafort et M'Beidia Sakha sont les plus anciens villages et regroupent le plus grand nombre de migrants.

Les taxes sur l'habitat dépendent de la qualité des habitats. Les cases, les bâtiments en banco et les hangars ont une faible contribution réduisant considérablement la base taxable pour les recettes du budget.



Khaima maure – Photo C.M.I.D – mai 2014



Case peul, Bâtiment soninké – Photo C.M.I.D – mai 2014

3. Les infrastructures sociales : quantité et qualité

3.1. L'éducation

La première école dans la commune de Dafort date de 1951. Puis s'en est suivie celle de M'Beidia Sakha. 7 sur les 20 localités ne sont pas dotées d'infrastructures spécifiques. Les enfants à l'âge d'aller à l'école sont envoyés à l'école la proche. Il a été recensé 12 écoles dont 10 en béton. Un total de 43 classes compose le patrimoine infrastructurel pour l'éducation à l'échelle de la commune. Un effectif total de 49 enseignants est chargé de couvrir un effectif d'inscrits estimé 1.862 élèves soit 38 élèves par enseignant et 43 élèves par classe.

Si le taux de couverture en infrastructure et en personnel enseignant est relativement acceptable comparé aux normes nationales, des nombreuses difficultés persistent encore. L'absentéisme des enseignants et le manque d'assistance des autorités



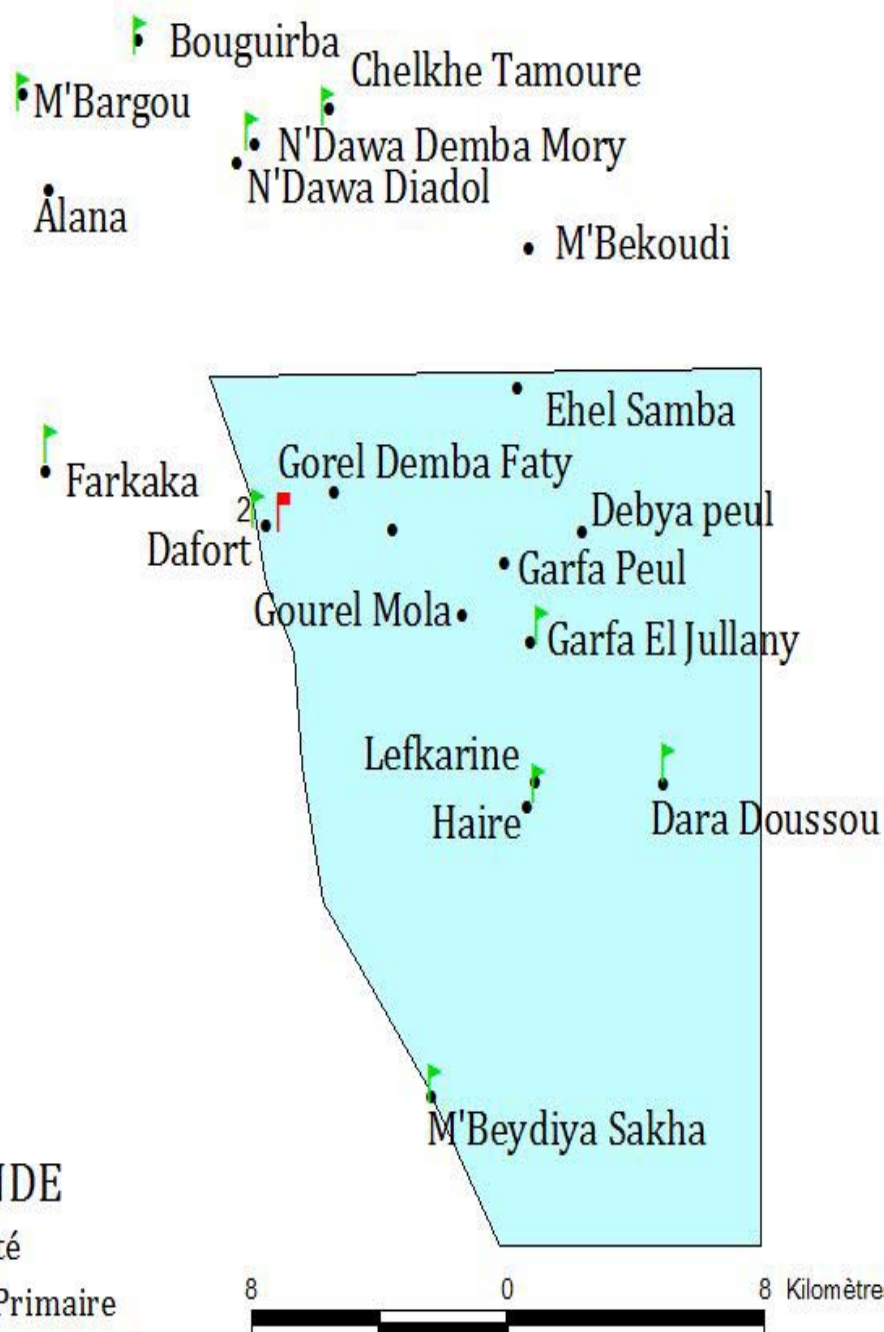
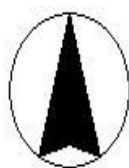
pédagogiques et des parents sont souvent l'argument avancé par la population pour expliquer le manque de niveau des apprenants. Le niveau des apprenants est très décrié par les parents d'élèves au point que certains parents préfèrent envoyer leurs enfants dans les Mahadras ou chez des marabouts voisins pour bénéficier d'un enseignement coranique jugé plus rigoureux. Les sept (7) villages sans écoles sont à une distance très importante des écoles relais de 1,5 à 3 Km. Les conditions de déplacement sont extrêmement difficiles et empêchent la régularité des enfants qui abandonnent l'école à l'âge très jeune. Des écoles en banco ou en semi dur continuent d'être utilisés dans plusieurs localités (Garfa El Jillany et Hairé).

En 2003 le collège de Dafort (3 classes) a été créé à la demande de la population. Il regroupe tous les jeunes collégiens issus des villages de la commune.

Atouts et Contrainte Education

(+) Atouts	(-) Contraintes (-)
o Une éducation de masse qui se généralise	o Absence totale de matériels pédagogiques modernes
o Des écoles dans presque 13 localités	o L'instabilité du personnel enseignant
o L'éducation : une forte préoccupation du Gouvernement, des élus et des parents d'élèves	o Manque de suivi des parents d'élèves et des responsables pédagogiques
o 10 comités de parents d'élèves pour épauler les personnels enseignants	o Insuffisance des bâtiments en qualité adaptée et manque d'entretien.

Répartition des infrastructures scolaires dans la commune de Dafort



LEGENDE

- Localité
- 🚩 Ecole Primaire
- 🏫 Collège

Sources: DATAR, GRDR, GIZ

(c) C.M.I.D

Juin 2014

Tableau : Synthèse des infrastructures scolaires communales										
N°	Localités	Nbre écoles	Nbre salles classe	Types de Construc tion	Nbre garçons	Nbre filles	Nbre total	Nbre enseignants	Nbre cantines scolaires	CPE
1	Alana	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2	Bouguirba	1	3	dur			215	2	1	1
3	Chelkhé Tamouré	1	2	dur				0	0	1
4	Dafort	2	12	dur	643	366	1009	22	0	1
5	Dara Doussou	1	2	dur	25	30	55	1	1	1
6	Débia Peul	0	0	0	2	5	7	0	0	0
7	Ehel Samba	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	Farkaka	1	2	dur	29	36	65	1	1	1
9	Garfa Ehel Jilany	1	5	En dur et précaires	116	120	236	5	1	1
10	Garfa Peul	0	0	0	10	40	50	0	0	0
11	Gourel Boye	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12	Gourel Demba Faty	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Gourel Molla	0	0	0	3	7	10	0	0	0
14	Hairé	1	4	En dur et précaires	50	100	150	4	1	1
15	Lefkarine									
16	M'Bargou	1	2	dur				1	1	1
17	M'Békoudi	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	M'Beidia Sakha	2	10	dur				11	0	1
19	N'Dawa Demba Mory	1	1	dur			50	1	0	1
20	N'Dawa Diadol	0	0	0	6	9	15	1	0	0
TOTAL		12	43	0	884	713	1862	49	6	10
Source : Monographie et Enquête C.M.I.D – mai 2014										

3.2. La santé

Une idée du taux de couverture

La commune de Dafort connaît un grand déficit de couverture en service de santé. Elle compte en tout deux unités sanitaires de base, deux pharmacies et 07 personnels soignants dont deux infirmiers. Si nous rapportons ce chiffre à la population totale nous obtenons un taux de couverture très faible estimé à 2.883 personnes par agent de santé. Ce taux est très faible comparé à celui des communes sur un rayon de 25 km de Sélibaby estimé à 80% (étude DRASS en 2004). A ce déficit, s'ajoute un sérieux problème de répartition des infrastructures sur le terroir communal. Les deux unités dont dispose la commune sont dans les deux gros bourgs de la commune (Dafort et M'Beidia Sakha) et servent de relais à toutes les autres localités. Ainsi l'unité sanitaire de base de Dafort étant au centre de la commune où gravitent plusieurs villages se trouve très saturée avec une fréquence moyenne de consultation entre 40 et 45 par jours.



Des évacuations fréquentes : pourquoi et comment ?

Pendant la saison de pluie, le chef lieu qui abrite le poste le plus performant de la commune reste inaccessible à plus de 16 villages situés de parts et d'autres de l'oued Garfa, Dafort Khoré, Sakha rakhé et de leurs affluents. Les témoignages des populations montrent des nombreux cas où des femmes perdent leur vie avant d'être pris en charge par les agents de santé du poste relais le plus proche. Les évacuations sont nombreuses de la commune vers le Centre Hospitalier de Sélibaby. Deux raisons sont à l'origine des évacuations : (1) La maladie est jugée grave et dépasse les compétences des agents (2) lorsque les molécules (comprimés) ne sont pas en place pour traiter le patient.

Les deux pharmacies dans le territoire communal ne sont pas suffisamment fournies pour traiter tous les cas qui se présentent aux infirmiers. Ces derniers n'ont d'autres possibilités que de demander à leurs patients de se rapprocher du centre hospitalier de Sélibaby ou de Nouakchott. Ce qui n'est souvent pas évident pour des ménages à revenus faibles.

Les moyens d'évacuation sont rudimentaires. Avant le centre relais local, les évacuations des malades se font par des charrettes ou même à pied. Les pistes rurales difficilement praticables compliquent l'accès aux unités sanitaires de base en temps réel. La conjugaison de tous ces facteurs¹¹ laisse peu de chance aux patients.

¹¹ Moyen de transport et praticabilité des pistes

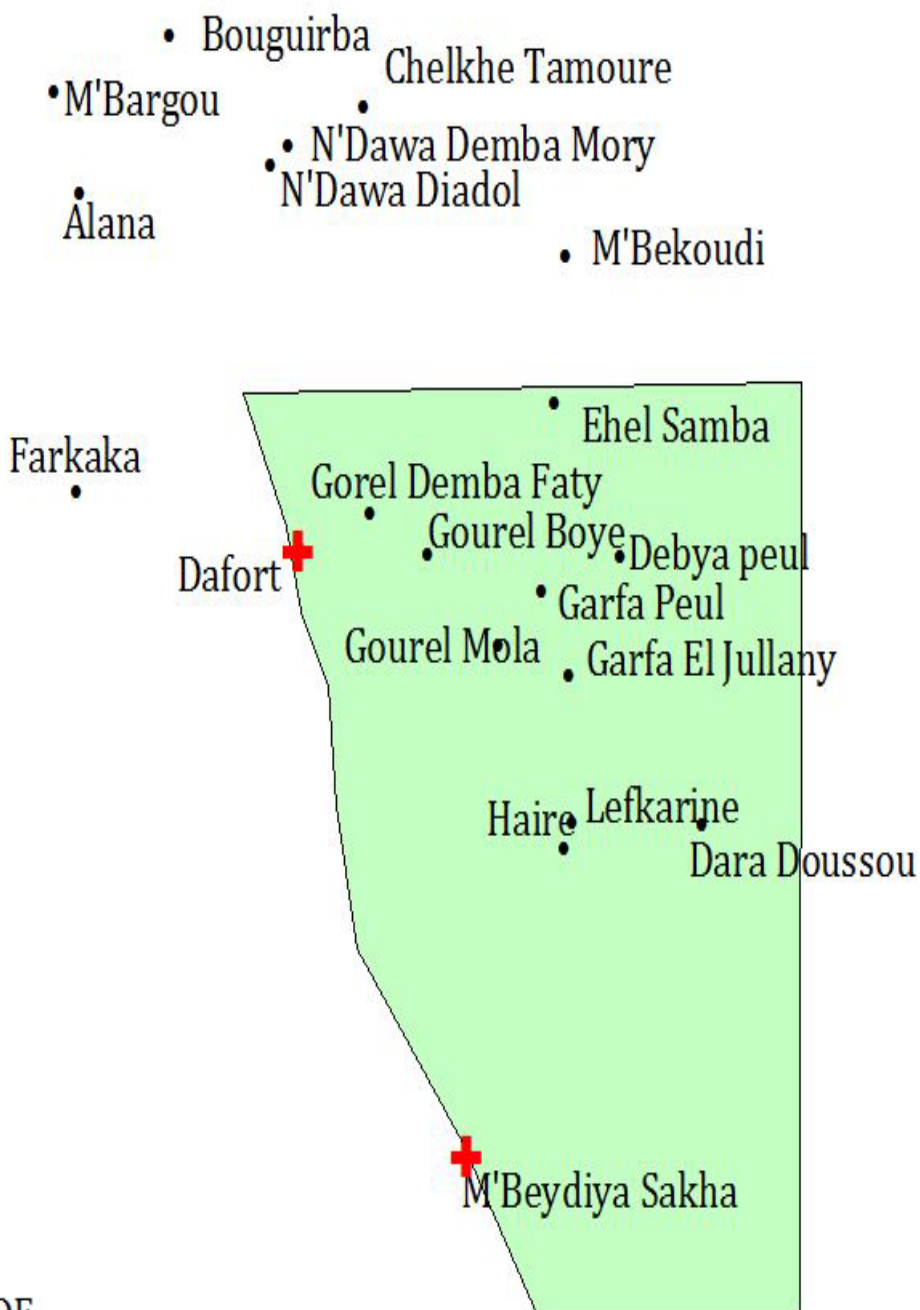
Des maladies fréquentes et le concours des partenaires

Selon les témoignages recueillis des populations et des agents de santé, si des nombreuses maladies (Tuberculose, Rougeole, ver de Guinée) sont éradiquées, le paludisme, les tensions artérielles, les diarrhées aiguës et le diabète sont des maladies très fréquentes au sein de la population. A ces dangers permanents, s'ajoute la malnutrition à tous les degrés chez les enfants de zéro à cinq ans. Fort de ce constat, ACF – Espagne base de Sélibaby dispose d'une équipe en permanence dans la commune pour contribuer à réduire ce fléau. Elle organise à cet effet des campagnes de dépistage, prend en charge les enfants en situation précaire et en même temps, elle anime des campagnes de sensibilisation pour le changement des comportements.

Atouts et Contraintes pour la santé

(+) Atouts	(-) Contraintes
o Deux unités sanitaires (Dafort +M'beydiea)	o Concentration des infrastructures dans les deux plus gros bourgs de la commune (Dafort+M'Beidia)
o Un personnel soignant en permanence en poste. Et des partenaires (ACF) pour réduire la malnutrition	o Un personnel en sous effectif pour prendre en charge une population estimée entre 15.817 et 20.183 habitants
o Deux pharmacies (Dafort et M'Beidia Sakha)	o Des villages très enclavés pour avoir un accès facile aux postes de santé relais.
o Prise en charge des initiatives locales (Construction des postes par les migrants et formation des accoucheuses par la commune)	o Des prix exorbitants pour une population majoritairement pauvre
o Forte conscient des dangers qui s'illustre par les respects des calendriers vaccinaux (femme en état de grossesse, femmes allaitantes)	o Des maladies (hypertension, maladies diarrhéiques, paludisme) fréquentes

Répartition des infrastructures sanitaires dans la commune de Dafort



LEGENDE

- Localité
- + Poste de Santé

8 0 8 Kilomètres

Sources: DATAR, GRDR, GIZ

(c) C.M.I.D Juin 2014

Tableau : Synthèse infrastructures sanitaires communales					
N°	Villages	Nbre postes de santé	Nbre pharmacie	Nbre personnel	Poste relais
1	Alana	0	0	0	Dafort et Sélibaby
2	Bouguirba	0	0	0	Dafort et Bouanze
3	Chelkhé Tamouré	0	0	0	Dafort
4	Dafort	1	1	5	Sélibaby
5	Dara Doussou	0	0	0	M'beidia
6	Débia Peul	0	0	0	Dafort
7	Ehel Samba	0	0	0	Dafort
8	Farkaka	0	0	0	Dafort
9	Garfa Ehel Jillany	0	0	0	Dafort
10	Garfa Peul	0	0	0	Dafort
11	Gourel Boye	0	0	0	Dafort
12	Gourel Demba Faty	0	0	0	Dafort
13	Gourel Molla	0	0	0	Dafort
14	Haïré	0	0	0	M'beidia
15	Lefkarine	0	0	0	M'beidia
16	M'Bargou	0	0	0	Bouanze
17	M'Békoudi	0	0	0	Dafort
18	M'Beidia Sakha	1	1	2	Selibaby
19	N'Dawa Demba Mory	0	0	0	Dafort et bouanze
20	N'Dawa Diadol	0	0	0	Dafort et bouanze
Total		2	2	7	
Source : Monographie et Enquête C.M.I.D – mai 2014					

3.3. *L'hydraulique villageoise*

Les ressources en eau

L'inventaire des infrastructures au cours du diagnostic montre un déficit important de points d'eau adaptés. Au total deux (2) adductions (Dafort et M'Beidia Sakha) et 40 puits constituent le patrimoine infrastructurel en eau de consommation humaine.

Tous les forages qui avaient été équipés il y a plus de 10 sont actuellement hors usage. La principale raison



qui explique les pannes suivies d'abandon des ouvrages reste le manque d'entretien. Aucun de village ne dispose de caisse spécifique pour l'entretien et le renouvellement des équipements. Les habitants de Dafort et de M'Beidia Sakha entreprennent des initiatives pour réparer et entretenir leurs points d'eau grâce aux associations de migrants qui injectent les fonds nécessaires.

La caractéristique géophysique et ses conséquences

La caractéristique géophysique de la commune est un facteur qui vient empirer la situation. En effet, la nappe n'est pas accessible avant 40 mètres voir plus dans la bande de la montagne de l'Assaba. Une roche très résistance empêche la perméabilité pour permettre à la nappe de se renouveler. Ce fait, engendre une situation très critique marquée par un débit très faible et l'épuisement des points d'eau situés au centre de la commune, de M'Beidia à Alana en passant par Dafort.

Un taux de couverture très faible dans l'ensemble de la commune

7 puits d'eau sont salés et ne sont pas adaptés à la consommation humaine et animale. Une roche dure difficile à forer, ajoutée à une forte probabilité de tomber sur des eaux salées n'encouragent pas l'investissement pour améliorer le taux de couverture. Seules des études géophysiques approfondies pourraient servir de support efficace lorsque la commune et ses partenaires envisagent des ouvrages hydrauliques. En 2009, le taux de couverture en eau potables était à 20% seulement. Pourtant à l'époque la commune comptait plus de points d'eau. Il est actuellement à plus de 30% avec l'installation du réseau d'adduction d'eau à Dafort et à M'Beidia Sakha. Malgré tous ses efforts, neuf (9) localités sont sans point d'eau potable (Chelkhé Tamouré, Dara Doussou, Débia Peul, Ehel Samba, Garfa Peul, Gourel Boye, Garfa Ehel Jillany, Gourel Demba Faty, Gourel Molla et M'Békoudi).

La situation est très critique et va empirer dans le moyen terme si rien n'est fait. La polarisation des villages Peul et maures dans l'espace communal au grès des ressources pastorales est un handicap majeur pour envisager des AEP intra villageois. L'Etat, la

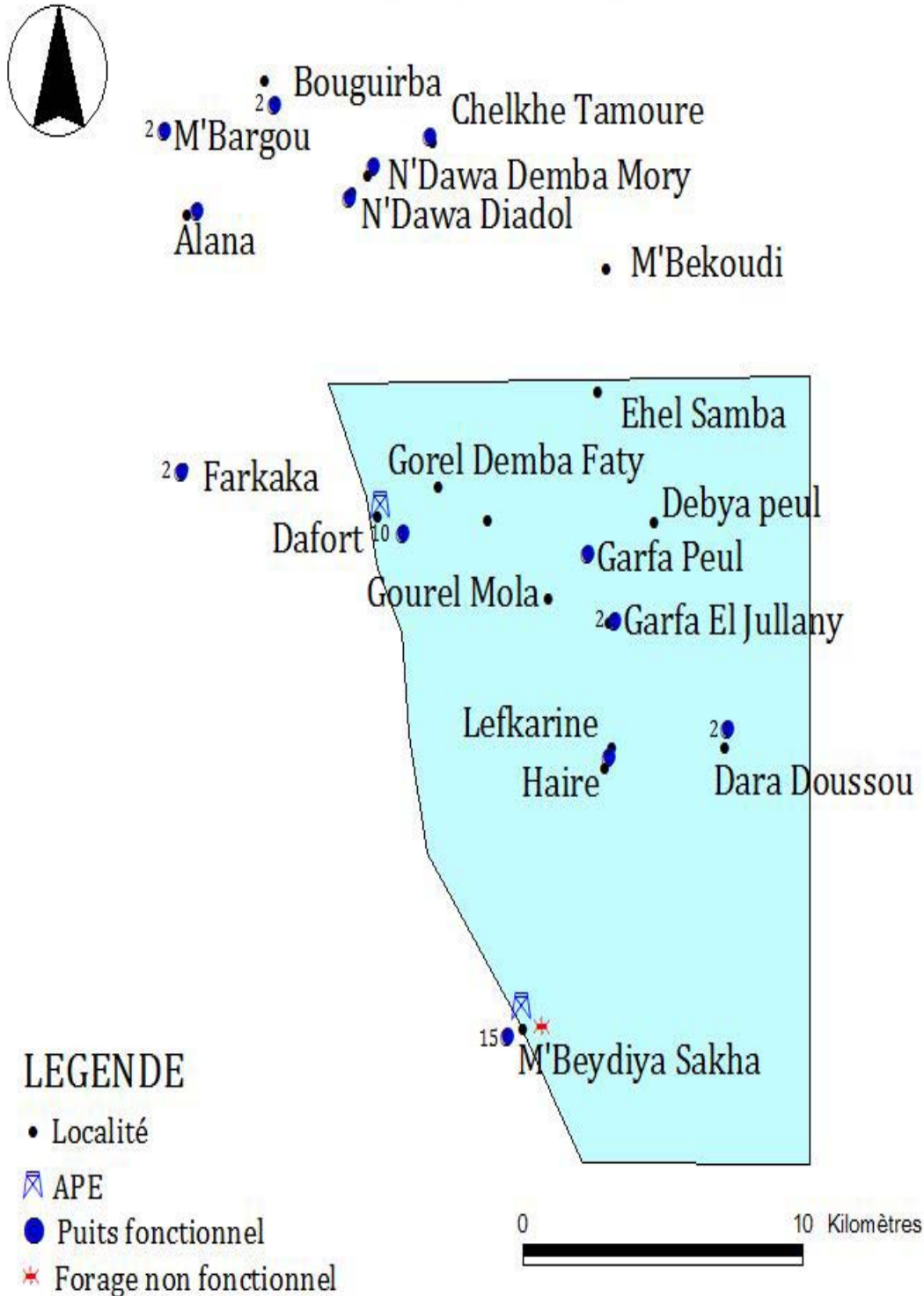
commune et leurs partenaires doivent avoir une politique efficace en matière de couverture en eau potable.

Atouts et Contraintes Eau potable

(+) Atouts	(-) Contraintes
o 40 puits fonctionnels et 2 AEP (18 bornes fontaines)	o 6 villages à taux de couverture 0 (zéro point d'eau) et 3 autres utilisent de l'eau impropre à la consommation
o Deux grands bassins versants offre une nappe phréatique	o La bande proche de la montagne de l'Assaba présente une nappe à taux de salinité très élevée avec une roche très dure
o Une nappe phréatique accessible à moins de 50 m.	o Des villages très peu organisés pour l'entretien et la réparation des infrastructures. Et absence des initiatives locales pour envisager des solutions endogènes.
o Un contexte institutionnel favorable à la mise en place d'infrastructures (commune, CCC, CDL, partenaires)	o Une forte polarisation des villages empêche la mutualisation des ressources en eau potable

Tableau : Synthèse infrastructures hydrauliques								
N°	Villages	AEP	Nbre bornes fontaines	Nbre forages		Nbre puits		
				Fonction nels	Non fonctionnels	Fonction nels	Non fonctionnels	Puits salés
1	Alana	0	0	0	0	1	0	1
2	Bouguirba	0	0	0	0	2	0	0
3	Chelkhé Tamouré	0	0	0	0	1	0	1
4	Dafort	1	12			10		
5	Dara Doussou	0	0	0	0	2	0	0
6	Débia Peul	0	0	0	0	0	0	0
7	Ehel Samba	0	0	0	0	0	0	0
8	Farkaka	0	0	0	0	2		
9	Garfa Ehel Jillany	0	0	0	0	2		2
10	Garfa Peul	0	0	0	0	0	0	0
11	Gourel Boye	0	0	0	0	0	0	0
12	Gourel Demba Faty	0	0	0	0	0	0	0
13	Gourel Molla	0	0	0	0	0	0	0
14	Hairé	0	0	0	0	1		1
15	Lefkarine	0	0	0	0			
16	M'Bargou	0	0	0	0	2		2
17	M'Békoudi	0	0	0	0	0	0	0
18	M'Beidia Sakha	1	6		1	15		
19	N'Dawa Demba Mory	0	0	0	0	1		Tarissable
20	N'Dawa Diadol	0	0	0	0	1	0	0
Total		2	18	0	1	40	0	7
Sources : Monographie et Enquêtes C.M.I.D – mai 2014								

Répartition des infrastructures hydrauliques dans la commune de Dafort



Sources: DATAR, GRDR, GIZ

(c) C.M.I.D Juin 2014

4. Les infrastructures économiques et artisanales

4.1. Une dynamique économique locale en forte évolution

L'économie locale de la commune ne compte pas des grandes entreprises, ni moins des industries extractives ou de transformation. Elle est essentiellement basée sur le commerce de produits de première nécessité et des petites activités artisanales génératrices de revenus. Ces différentes activités connaissent un développement important sur les dix dernières années. Pour exemple, de 2002 à 2014, le nombre de boutiques est passé de 63 à 142. Durant la même période, le nombre de four à pain est passé de 12 à 28 et les moulins à graines de 12 à 18. Cette tendance positive est accompagnée de l'introduction de nouvelles activités, notamment des restaurants, des ateliers de menuiserie et de coiffure.

Cependant la répartition des infrastructures économiques dans l'espace communal s'est faite au grès de la loi du marché. En effet, si le marché se définit comme la rencontre entre l'offre et la demande, Dafort et M'Beidia Sakha sont alors les principaux marchés permanents de la commune. Ces deux villages constituent les pôles économiques de la commune. Cette logique du marché, confère à Dafort et M'Beidia Sakha un grand pouvoir d'attraction vis-à-vis des autres villages. Le seul village de Dafort concentre plus de 71% des boutiques, M'Beidia Sakha 17,60% et les 11% restant sont repartis entre les autres 18 localités. Les habitants des villages qui gravitent au tour des pôles économiques (Dafort et M'Beidia Skha) s'y rendent pratiquement tous les jours à la recherche des produits de première nécessité. Ils profitent aussi des services disponibles (moulins, restaurants, atelier de couture...). En retour, la population des villages au tour de Dafort et de M'Beidia Sakha apporte des produits agroalimentaires (céréale, mouton, bœufs, beurre, lait). C'est ce flux de biens et services inter et intra villageois en forte évolution qui a permis de maintenir la dynamique économique locale.

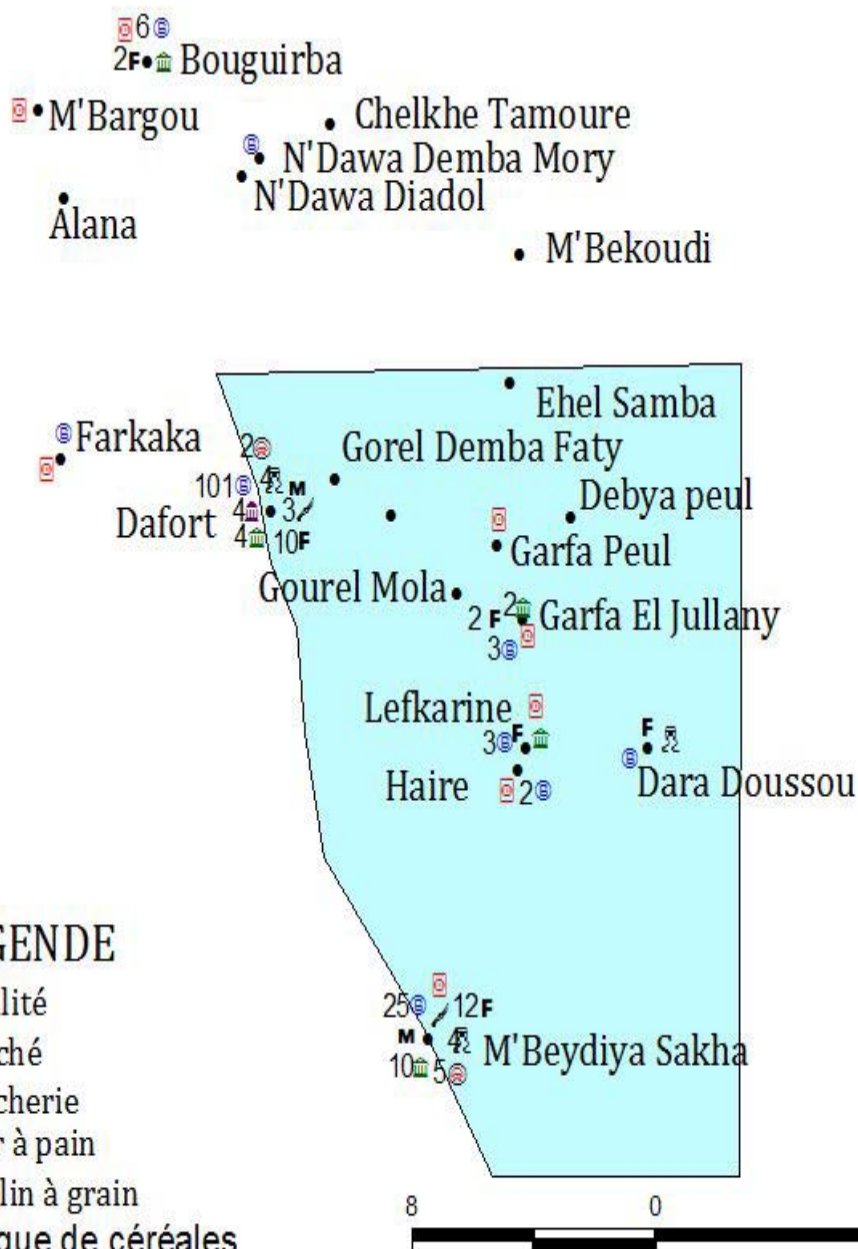
4.2. La solidarité financière inter villageoise

Il existe dans plusieurs localités des infrastructures économiques pour la solidarité inter villageoise. La commune compte 10 banques de céréales gérées par les villageois à travers des comités de gestion. Ces infrastructures ont un rôle important. Elles permettent de constituer des stocks pour la soudure, mais aussi avec des prix modérés elles contribuent au renforcement d'une économie pour la solidarité des ménages. Les boutiques communautaires mises en place par les coopératives constituent aussi des infrastructures économiques pour la lutte contre l'insécurité alimentaire et contre l'inflation.

Atouts et Contraintes Dynamiques économiques

(+) Atouts	(-) Contraintes
o Une dynamique économique en forte évolution marquée par un nombre important d'infrastructures économiques	o L'enclavement des villages (de nombreux points critiques pendant l'hivernage et l'état des pistes) ralentit les activités.
o Diversification par l'introduction des nouvelles activités économiques	o L'augmentation des pris des denrées de première nécessité
o Des flux économiques intra villageois importants	o Le chômage des jeunes

Répartition des infrastructures économiques dans la commune de Dafort



Sources: DATAR, GRDR, GIZ

(c) C.M.I.D

Juin 2014

Tableau : Synthèse dynamique économique

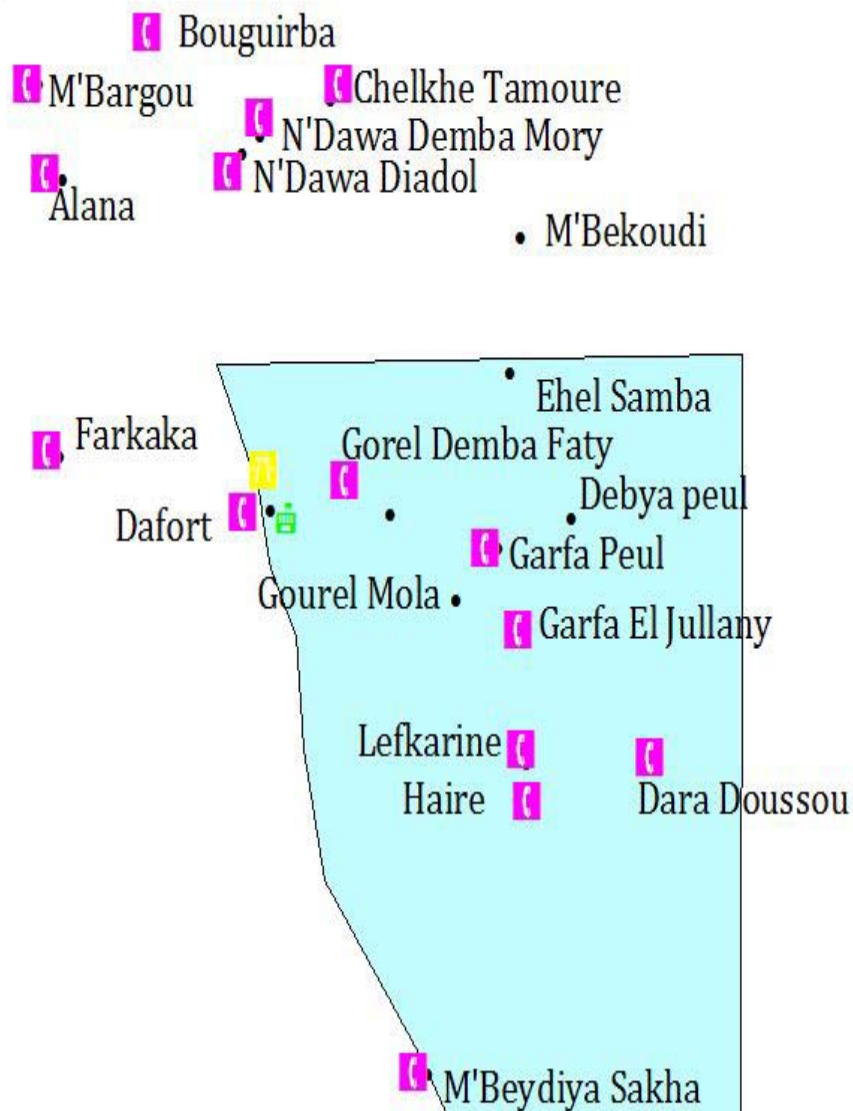
N°	Villages	Nbre de boutiques	Nbre de marchés	Nbre de boucheries	Atelier coutures	Nbre four a pain	ateliers coiffure	Nbre restaurants	Atelier menuiserie	Nbre moulins	Autres
1	Alana	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2	Bouguirba	6	0	1	0	2	0	0	0	1	1 Banque de céréales
3	Chelkhé Tamouré	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4	Dafort	101	1	3	10	10	4	2	2	4	2 Bijoutiers; 2 mécaniciens Moto; 4 transporteurs. 2 camions de transport de gravier;
5	Dara Doussou	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1 Banque de céréale; transporteur
6	Débia Peul	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
7	Ehel Samba	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
8	Farkaka	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1 Banque de céréale;
9	Garfa Ehel Jillany	3	0	2	0	2	0	0	0	2	1 Banque céréale; 1 tisserand et 1 cordonnier
10	Garfa Peul	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 Banque céréale;
11	Gourel Boye	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12	Gourel Demba Faty	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Gourel Molla	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 Banque céréale
14	Haïré	2									1 Banque céréale
15	Lefkarine	3	0	0	0	1	0	0	0	1	1 Banque céréale
16	M'Bargou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 Banque céréale
17	M'Békoudi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
18	M'Beidia Sakha	25	1	1	10	12	0	1	1	10	1 Banque céréale et 5 bijoutier; 1 mécaniciens et 2 transporteurs
19	N'Dawa Demba Mory	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	N'Dawa Diadol	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total		142	2	7	20	28	4	3	3	18	0

Sources : Monographie et Enquête C.M.I.D – Mai 2014

4.3. Autre service

En plus des services sociaux de base, la commune de Dafort est équipée d'un réseau de communication constitué de tous les opérateurs téléphoniques nationaux (Mauritel, Matel et Chinguitel). Des nombreux villages (15 sur 20) ont accès à ce au réseau de télécommunication. Cette large couverture du réseau téléphonique réduit considérablement les impacts négatifs de l'enclavement routier. Cependant, le village de Dafort est le seul à être équipé d'un réseau d'électrification.

Autres services et infrastructures publics dans la commune de Dafort



LEGENDE

- Localité
- Hôtel de ville
- Electricité
- Accès au réseau GSM

8 0 8 Kilomètres

Sources: DATAR, GRDR, GIZ

(c) C.M.I.D

Juin 2014

CHAPITRE IV : UN SECTEUR PRIMAIRE TRES MENACE

La logique d'implantation des villages Soninkés, Peuls et Maures était fortement dépendante des ressources naturelles pour l'élevage, l'agriculture et la cueillette. Avant les années 70, la commune de Dafort comme l'ensemble de la région du Guidimakha était une zone prospère avec des ressources naturelles abondantes. Les principales activités économiques se basaient sur l'agriculture, l'élevage, la cueillette et la chasse. Les années 70 marquent un tournant décisif sur la vie des agriculteurs et des éleveurs par la grande sécheresse qui a touché l'ensemble de la région du Guidimakha. La forte diminution des ressources a profondément affecté les rendements de toutes les activités économiques. Ce tournant a eu comme premières conséquences l'exode des populations chez les nomades Peuls et maures et l'intensification de la migration internationale chez les soninkés.

1. L'agriculture : Une activité économique principale en perte de vitesse

L'agriculture reste toujours la principale activité économique malgré la diminution des rendements observée ces dix (10) dernières années. Elle occupe plus de 80% des ménages. L'agriculture occupe la plus grande part dans les repas quotidiens. Le couscous à base de céréale est encore indispensable dans la ration alimentaire tous les soirs et cela pour toutes les communautés. Certains ménages affirment que «si le grenier contient de céréale la situation alimentaire est gérable quelque soit le problème». Avec la forte diminution de la production, les réserves de céréale s'épuisent entre le mois de mai à la prochaine campagne agricole. Ce phénomène est quelque part responsable de la tendance vers le changement du mode alimentaire. Durant la période de soudure plusieurs ménages sont contraints de consommer des produits commercialisés (blé et pâtes alimentaires) en attendant que les produits agricoles de la prochaine campagne reprennent le relais.

1.1 Les ressources et les différents types d'agriculture

Les terres arables se raréfient d'année en année. L'oued Garfa et ses affluent offraient un potentiel important pour les cultures de sous pluie et de Walo. L'érosion hydrique et éolienne consécutives à l'effet de l'homme réduisent le potentiel en terres fertiles. Les cultures de sous pluies et de Walo sont dépendantes de terres situées le long des oueds. Les cultures de diéri sont pratiquées par toute la population et les spéculations prioritaires concernent le petit mil, le sorgho, l'arachide, le gombo, le niébé et l'oseille de Guinée. A la fin de la saison de pluie, les habitants des villages de Dafort et de M'Beidia Sakha ayant des terres dans les zones inondables de Garfa Khoré et de Sakha Rakhé pratiquent les cultures de walo. A ce niveau, les principales spéculations sont le maïs, le sorgho, le gombo, le niébé, courge et l'oseille de Guinée.

1.2 Des méthodes agricoles en évolution

Depuis le début des années 80 par la recherche de meilleurs rendements, les agriculteurs ont introduit la charrue à traction animale (ânes, chevaux, bœufs). Actuellement 126 charrues de différents modèles existent dans la commune. Les agriculteurs estiment que la charrue est un outil pratique lorsque le ménage cherche à augmenter sa production. Ils oublient tout de même que cet instrument accélère l'érosion surtout lorsqu'il est utilisé dans des zones où la vitesse de ruissellement des

eaux est forte. D'autres parts, au regard des conditions climatiques qui deviennent de plus en plus précaires (déficit pluviométrique, retard de l'hivernage), les agriculteurs ont introduit des variétés à cycle court pour limiter les risques et s'adapter à une période pluvieuse ne dépassant pas deux (2) mois.

1.3 Les rendements : une tendance à la baisse

Le changement climatique est une réalité qui a affecté considérablement la dynamique économique fondée sur l'agriculture. La réduction des terres cultivables sous l'effet des érosions de toute sorte et le déficit pluviométrique sont entre autres les conséquences immédiates du changement climatique qui affaiblissent la production agricole.

Il est difficile d'estimer le rendement à l'hectare avec les paysans qui ont d'autres unités de mesures (le moud, la corbeille à dimension variable, la charrette, la charge d'âne...). Il est néanmoins facile de comprendre la diminution de la production à l'hectare d'un ménage moyen (5 à 6 membres) sur les dix dernières années. Le minimum et le maximum sur un horizon temporel précis montre une situation catastrophique dans le moyen terme si les conditions climatiques ne s'améliorent pas. En effet, la production d'un ménage moyen était estimée entre 500 kg et une tonne entre 1998 et 2005, elle n'est plus que de 100 à 500 kg actuellement pour le même ménage. Les causes soulignées sont des nombreux problèmes tous connexes et interdépendants. La dégradation des sols, la faible pluviométrie et la divagation des troupeaux ou le manque de protection reviennent très souvent dans les débats et constituent des réels goulots d'étranglement pour améliorer le rendement agricole.

Dans le court et le moyen terme, la population estime qu'une étude élargie qui aboutira à un schéma d'aménagement du territoire communal doit être envisagée. Ainsi s'en suivra des aménagements spécifiques à l'agriculture et à l'élevage. De cette manière, les paysans se doteront un mode d'adaptation pour ainsi améliorer la production agricole.

Atouts et Contraintes Agriculture

(+) Atouts	(-) Contraintes
o Un réseau hydrographique large (Garfa, Dafort Khoré, Sakha Rakhé...) offre un potentiel important en terre arable.	o Etroitesse de l'espace communale pour le développement de l'agriculture et de l'élevage
o Une activité ancestrale en évolution pratiquée par l'ensemble des habitants de la commune	o Dégradation des sols, faiblesse des précipitations, manque de protection des surfaces cultivées, présence des prédateurs à toutes les saisons de pluie
o	o Absence d'organisation entre paysans

2. Le maraîchage : une activité de soutien vers l'abandon

2.1 Une tendance vers la baisse

Le maraîchage est rentré dans la liste des activités économiques dans la commune de Dafort au début des années 1980. Petit à petit elle s'est rependue dans l'ensemble de la commune. C'est une activité saisonnière généralement pratiquée à partir de la fin des travaux champêtres, de novembre à mars de chaque année. Vu l'importance des températures et l'occupation de la main d'oeuvre par les travaux agricole, la période d'activités maraichères reste très courte. Elle occupe majoritairement des femmes organisées en coopératives. Les membres d'une même coopérative aménagent une clôture au plus près d'un oued ou d'un puits et exploitent ensemble la superficie clôturée.

Cette activité est en perte de vitesse. En 2002 selon la monographie, 60 jardins maraichers ont été cultivés. En 2004 on en compte moins de la moitié. C'est difficile de comprendre une activité économique ancienne presque de 30 ans se voit abandonnée petit à petit. Les raisons de cette régression sont pour la majorité des cas le manque d'eau de production, de protection viable, des pesticides, insuffisance des connaissances techniques et de matériels horticoles.

2.2 Importance de l'activité dans le quotidien des ménages

M'Beidia Sakha et Dafort comptent des coopératives expérimentées dans le domaine du maraîchage, mais aucune d'entre elles n'a pu réussir à produire une tonne au cours d'une campagne.

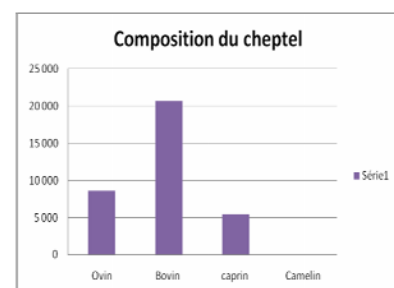
La production est destinée à l'auto consommation. Dans les conditions normales de production, le maraîchage est une activité importante en ce sens qu'elle contribue à la sécurité alimentaire par un apport important d'éléments nutritifs. Les villages de Dafort et de M'Beidia Sakha devaient assurer une production importante au regard du potentiel de production (terre, puits d'eau, moyen de protection et la main d'œuvre).

Pour relancer cette activité qui tend vers l'abandon, la commune et ses partenaires doivent entreprendre un travail d'animation et d'investissement soutenu par une étude d'évaluation des performances des coopératives agricoles. Sur cette base les coopératives « leaders » dans le domaine du maraîchage devront être soutenues par un FDL.

3. L'élevage : un cheptel important et varié, mais fragile

3.1 Le cheptel communal

L'élevage est la seconde activité économique et emploie plus de 60% de la population. En 2014, le sous secteur de l'élevage est fort d'un cheptel de 34.767 têtes. Les bovidés constituent l'espèce dominante et représente 59,5% du total contre 24,67% de ovidés, 15,79% de caprins et 0,043 de camélidés. Les bovidés sont une espèce très appréciée par les Peuls, les maures et les Soninkés. Les Soninkés s'en servent comme moyens d'épargne et de prise en charge des grands événements socioreligieux



(Fêtes religieuses, les mariages).

3.2 Une tendance relativement positive

En 2002, le cheptel de la commune était estimé à 24.120 têtes contre 34.767 têtes en 2014. Cette évolution est consécutive à l'installation des nouveaux villages et à la capacité d'adaptation des éleveurs. Depuis 2003, suite à une perte énorme de cheptel par manque de ressources fourragères, les éleveurs ont mis en place chacun selon ses possibilités des nouvelles stratégies d'adaptation. Ils anticipent sur la période de soudure pour se ravitailler en fourrage locale et industrielle. De cette manière, ils arrivent à entretenir les animaux malades ou incapables de tenir un long trajet pour la recherche de fourrage. Le reste du troupeau suit la route de la transhumance vers la commune de Khabou (Guemou, Diogountouro) et vers le Mali.



3.3 Des contraintes fortes qui fragilisent le sous secteur de l'élevage

Comme l'agriculture, l'élevage reste tributaire des conditions naturelles. La baisse des pluviométries et la raréfaction des ressources pastorales (fourrages et points d'abreuvement) sont des contraintes qui déciment le cheptel communal. En effet, tous les villages retiennent les années 1970, 1985, 2003, 2007 et 2011 comme des années des vaches maigres marquées par la destruction du cheptel. Durant ces années, comme d'ailleurs en 2014 les fourrages se sont épuisés très tôt entre janvier et février et la période de soudure s'est étendue sur 4 à 5 mois. A ce phénomène, s'ajoutent les transhumants venus de l'Assaba et du Gorgol qui exercent une forte pression sur les ressources. Malgré la présence des AGLC réparties dans plusieurs zones de la commune, la gestion des ressources fourragères devient de plus en plus problématique à cause de transhumants qui ne s'estiment pas concernés par les règles locales de gestion des ressources naturelles.

A chaque saison son « lot » de maladies. Le charbon bactérien et la peste bovine sont très fréquents en début et en fin de saison de pluies. Les bovins et les ovins sont très fragiles, chaque saison nécessite des vaccinations pour renforcer la résistance des bêtes.

En termes d'infrastructures vétérinaires, la commune ne compte que trois parcs de vaccination seulement. Aucune pharmacie vétérinaire n'existe dans la commune. C'est difficile de comprendre que même les privés ne sont pas attirés par un si important marché. Seuls des particuliers ambulants sans formations professionnelles tentent de venir à bout de la demande. La situation est rendue encore difficile par l'absence de partenaires techniques et financiers et le manque d'organisation des éleveurs.

L'association des éleveurs de Mauritanie n'est pas représentée dans la commune de Dafort pour apporter son accompagnement aux éleveurs dans le besoin permanent.

L'agriculture et l'élevage sont deux sous secteurs interdépendants par leur cohabitation et leur dépendance des mêmes ressources. Si le cheptel augmente chaque année, la situation n'est pas pour autant positive. La baisse des rendements (laits et beurres) est une réalité. Une vache ne peut plus produire trois litres de lait par jour comme avant les années de grandes sécheresses. Le prix de Kg de viande continue d'augmenter alors que la qualité et la quantité diminuent sans cesse.

La complexité et l'interdépendance des problèmes poussent à envisager des actions d'envergures communales reposant sur un schéma d'aménagement agro pastoral qui spécifie les zones agricoles, sylvicoles, pastorales et les couloirs de bergerie. A défaut l'avenir de ces deux activités économiques vitales est incertain.

Atouts et Contraintes Elevage

(+) Atouts	(-) Contraintes
o Un cheptel fort de 34 767 têtes.	o La baisse des rendements sous l'effet du manque de pâturages et des points d'eau.
o Une activité ancestrale ancrée dans les pratiques des populations	o Présences de nombreuses maladies et quasi absence des services vétérinaires.
o Présence d'un large réseau hydrographique offrant des zones de pâturages saisonnières.	o Absence de partenaires techniques et financiers.
o La variété des ressources fourragères dans les oueds, les plaines et les montagnes.	o Manque d'organisation des éleveurs et cohabitation difficile avec les agriculteurs.

Tableau : Synthèse élevage

Villages	Nbre ovins	Nbre bovins	Nbre caprins	Nbre chameaux	Zones de pâturages	Lieux d'abreuvement	Passage transhumance	Existence parc vaccination	Problèmes rencontrés
Alana	300	200	300	0	Niaroual farkaka, montagne Assaba	oued de diéri et puisards	Décembre - juin	0	Espace pastoral très étroit à cause la polarisation des champs; Inexistence d'infrastructure d'abreuvement; Sur exploitation des pâturages
Bouguirba	700	400	0	6	Oued Garfa après l'hivernage et oueds de bouguirba	oued secondaire de garfa et puisards	octobre - juillet	0	Absence de point d'abreuvement; Etroitesse de l'espace de pâturage; Fréquence des maladies animales
Chelkhé Tamouré	100	100	200		Rares	oued de Garfa		0	Manque d'eau d'abreuvement et de pâturage
Dafort	400	1500	600	0	Est et sud est de Dafort	Louwadé et Parawoulou	Toutes les périodes	1	Manque de lieu d'abreuvement; Manque d'infrastructures vétérinaires
Dara Doussou	500	400	150	1	Entre Tektaké et Ain Siba	Mare et puisard	Novembre	0	Etroitesse de site d'abreuvement ; Insuffisance des points d'abreuvement Et fréquences des maladies
Débia Peul	100	300	50	2	Entre le village et Dra Doussou	Puisard et oued	Novembre	0	Etroitesse de site; Divagation
Ehel Samba	0	12	30	0	Montagne	Marre et puisard	Janvier et février	0	Manque d'eau et présence de maladies
Farkaka	700	300	500	0	Abondante	Puisard	Décembre	0	Divagation animale
Garfa Ehel Jillany	20	300	300	0	Rare	oued Garfa	Décembre	0	Manque de pâturage, d'eau et soins animal
Garfa Peul	800	100	200	0	Niaroual vers Dafort et Loboundou Tektaké	Weendou Beelal	Décembre	0	Dégradation des ressources; manque d'organisation des éleveurs; et problèmes avec les agriculteurs
Gourel Boye	300	200	100	1	Ouest du village	Mare et puisard	Décembre	0	Rareté des points d'eau et fréquence des maladies

Gourel Demba Faty	240	150	100	0	Vers Dafort	Mare et puisard	Décembre	0	Dégradation des ressources
Gourel Molla	200	300	200	0	Ouest du village vers dafort	oued et puisard	Novembre	0	Dégradation des ressources
Haïré	250	500	0	0	Loumbirdé et konkidi	puisard	Juillet	0	Manque d'eau; de pâturage et soins vétérinaires
Lefkarine	20	70	200	0	Vers Hassi seydi	puisard et Oued	Janvier	0	Manque d'eau; de pâturage et soins vétérinaires
M'Bargou	500	400	300	5	au nord du village	Woura de Garfa	mai- juin	1	Manque d'eau; de pâturage et soins vétérinaires
M'Békoudi	200	250	50		Nord ouest du village sur une pleine sablonneuse	Mare et puisard	Janvier	0	Manque d'eau; de pâturage et soins vétérinaires
M'Beidia Sakha	3000	15 000	2000	0			Décembre	1	Manque d'eau; de pâturage et soins vétérinaires
N'Dawa Demba Mory	150		210	0	Caalli Balleji vers rass El vill et Niarouwal vers Dafort	Oued Garfa	Novembre	0	Manque d'eau; de pâturage et soins vétérinaires
N'Dawa Diadol	100	200			Pas d'abondance	oued et puisard	Décembre	0	Manque d'eau; de pâturage et soins vétérinaires
Total	8 580	20 682	5 490	15				3	

Sources : Monographie et Enquête C.M.I.D – Mai 2014

4. La pêche

La pêche est une activité rare par manque de conditions nécessaires (fleuves, rivières). Dans la commune, elle se résume en deux compagnes d'une journée chacune et est une affaire de Soninkés (Dafort, M'Beidia Sakha) qui exploitent collectivement la mare de Tektaké et les points d'eau situés le long de l'oued Garfa. La campagne de pêche de la mare de Tektaké est presque un événement social qui regroupe les deux plus grandes localités de la commune de Dafort et le village de Hassi Chegar voisin. Les quantités pêchées sont faibles et sont destinées à l'autoconsommation.

Le poisson a un apport nutritif sans égal. A cet effet, la mare de Tektake, même si les productions sont encore faibles devrait être sécurisée contre l'ensablement qui menace son existence.

5. L'exploitation forestière

Les affluents des bassins versants de Garfa, Dafort khoré et Sakharakhé sont parsemés des de petites forêts primaires et claires à forte dominance des épineuses. Ces petites forêts serves de cueillette, de charbonnage, des bois d'œuvre et de la production de la gomme arabique.

Les exploitants forestiers sont dans les villages maures. Après la saison de pluie, ils servent les villages de Dafort et de M'Beidia Sakha de bois de chauffe et du charbon. C'est une activité exclusivement tenue par les maures. Actuellement, l'exploitation forestière rapporte très peu à cause de la dégradation des ressources, mais aussi à cause des restrictions posées par les AGLC et le service des eaux et forêts.

La production de la gomme est la seule activité relevant de l'exploitation forestière qui continue de faire du revenu à ces exploitants. Tous les villages maures riverains des oueds s'adonnent à cette activité encore lucrative. Le cycle de production commence juste après la saison des pluies en octobre et se termine en fin mars. Les quantités recueillies sont vendues aux commerçants installés à Dafort et à Sélibaby.

Cette activité profite plus aux commerçants qui achètent le Kg de gomme en état sec à un très bas prix pour le revendre au double du prix d'achat. Le manque d'organisation des producteurs et l'absence d'encadrement des services de l'Etat font que les exploitants sont vulnérables et ne bénéficient pas assez du fruit de leur labeur.

Les revenus tirés de l'exploitation forestière permettent au ménage d'assurer leur quotidien pendant l'hivernage pour s'adonner avec moins de difficultés à l'agriculture. Ceux qui s'en sortent mieux renforcent leurs troupeaux d'ovins et de caprins sous forme d'épargne.

La ressource nécessaire est entrain de s'épuiser. En dehors des AGLC, il n'existe pas d'initiatives locales pour la régénération de la ressource.

1. Les associations coopératives : effectif et compétences

Les associations et les coopératives villageoises sont le fruit d'une logique de décentralisation en parfaite évolution qui a vu l'émergence de plusieurs types d'acteurs pour le développement. Ces acteurs (Associations et coopératives), sont une volonté de l'Etat de confier aux citoyens un rôle prépondérant dans le changement de leurs conditions de vie. L'émergence des associations et des coopératives comme actrices de développement remonte des années 1980. A l'époque, le MDR jouait le rôle central dans la création, l'animation et l'équipement des coopératives qui s'investissaient dans des activités communautaires génératrices de revenus (maraîchage, culture de sous pluie...). Ainsi, quelques années plus tard la dynamique prend des dimensions importantes.

2001 – 2002 marque la période de création massive des coopératives dans la commune de Dafort. Actuellement, la dynamique associative communale est forte de 42 coopératives, d'une ONG, de 7 associations de migrants, de 2 associations de jeunes, de 3 AGLC et d'une Union de Coopérative. L'effectif total des coopératives dans la commune de Dafort représente 2% du total régional estimé à plus de 2250¹² coopératives.

Par les activités qu'elles portent, on peut distinguer plusieurs types d'associations et coopératives :

- ✓ Les coopératives féminines : Elles sont majoritaires et plus solidaires. Les principales activités sont le maraîchage, le petit commerce (solidarité financière) et l'agriculture par des champs collectifs ;
- ✓ Des associations des jeunes, majoritairement informels : Les associations des jeunes même si elles s'adonnent aux investissements humains et autres travaux d'entraide, sont plus motivées par la création d'espace de loisir et de solidarité ;
- ✓ Les associations de migrants : conscient de leur rôle dans le développement socio économique de leur village d'origine, les migrants s'organisent en association pour injecter des fonds dans la construction des infrastructures sociales et mobiliser des partenaires financiers ;
- ✓ Les Associations de Gestion Locale Collective (AGLC) des ressources naturelles : leur création commence à partir des années 2000 par le ProGRN sous l'initiative de la GTZ en coopération avec l'Etat mauritanien. Les AGLC se consacrent essentiellement à la gestion des ressources naturelles par la mise en place des conventions locales ;
- ✓ Les ONG : elles se distinguent par leurs statuts formels et leur niveau de structuration par rapport aux autres types d'associations. Leurs domaines d'intervention ne sont pas clairement délimités et leurs activités sont moins concrètes que les coopératives féminines qui réalisent des jardins et des boutiques communautaires.

¹² Sources : MDR

2. Contribution au développement

2.1. Les coopératives et les associations villageoises

Les jardins maraîchers, les champs collectifs et les boutiques communautaires n'ont pas permis réellement ni de générer de revenus conséquents ni d'assurer la sécurité alimentaire. Force est de constater que certaines coopératives sont âgées de 20 ans voire 30 ans alors que leurs caisses ne contiennent pas une valeur d'un million d'ouguiyas. C'est un indicateur très parlant pour une coopérative de plus de 100 membres et qui a existait sur plusieurs années. Les sources de financement des coopératives et des associations sont principales les cotisations de leurs membres, les dons et les subventions des partenaires. Beaucoup d'entre elles sont inactives. Force est de constater qu'au cours d'une année d'exercice tous les fonds mobilisés par les cotisations et par les apports des partenaires ne permettent de prendre en charge un animateur et d'assurer les frais de fonctionnement de la structure. Aux difficultés liées à l'insuffisance des ressources financières, s'ajoute le manque de compétence et d'organisation. La conjugaison de ces difficultés étouffe l'action des organisations de la société civile pour contribuer véritablement au développement économique et social.

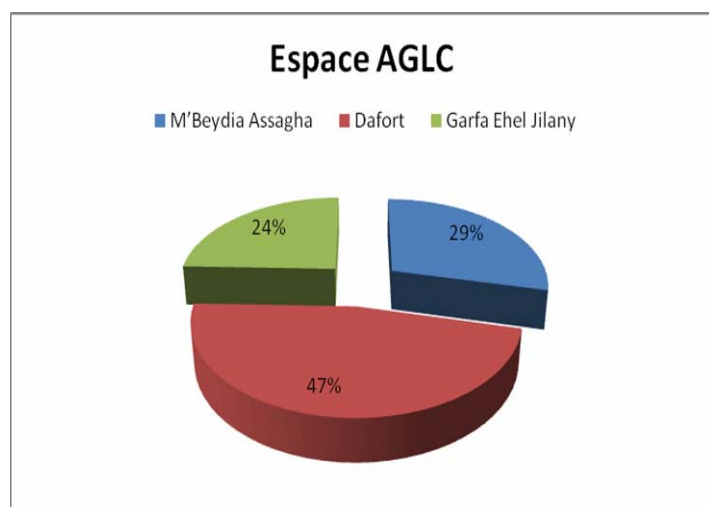
S'il est incontestable que cette dynamique locale est une « force vive » pour le développement de la collectivité, son apport n'est visible pour le moment qu'au niveau de la cohésion sociale qu'elle a permise. Les boutiques communautaires mises en place par les coopératives pour pallier aux effets de l'inflation et lutter contre l'insécurité alimentaire n'ont eu qu'un impact très limité.

2.2. Les Associations pour la gestion des ressources naturelles – AGLC

L'émergence de ce type d'associations remonte des années 2000 par l'action de la coopération allemande qui avait impulsée une nouvelle dynamique dont l'objectif premier était de gérer les ressources naturelles menacées.

Les AGLC ont le statut d'une personne morale. Pour l'exercice de leurs fonctions transférées, elles disposent de budgets dont les principales sources de financement sont les taxes sur l'exploitation forestière et les subventions des partenaires. Elles sont composées des usagers des ressources naturelles dans un espace dont elles gèrent. Les AGLC sont reconnues par les usagers, les autorités locales et les communes dans lesquelles elles interviennent.

La commune de Dafort compte trois AGLC qui couvrent une superficie de 555 Km². Elles sont réparties dans le territoire communal et leurs sièges sont à M'Beidia Sakha, Dafort et Garfa Ehel Jillany. L'AGLC de Dafort couvre une superficie de 260 Km² soit 47% du la superficie totale. Les AGLC de M'Beidia Sakha et de Garfa Ehel Jillany couvrent une superficie de 295 Km² soit 53% de l'espace total sous la gestion locale collective.



La présence de ces associations a permis de conscientiser la population sur le phénomène de dégradation des ressources naturelles et l'incitation à la concertation et aux initiatives locales. Ce travail de longue alène a aussi réduit exploitation anarchique des ressources.

...Mais, des grands défis existent encore. Les AGLC seront-elles pérennes, que deviendront-elles après la GIZ, quel est le rôle du pouvoir public ? Ensuite, quand est-ce que la régénération des ressources naturelles par l'action des AGLC deviendra t-elle une réalité ?

2.3. Les associations de migrants

Les migrants de la commune de Dafort sont les plus organisés du Guidimakha. Ils ont créé une association communale et six associations villageoises réparties entre Dafort (04) et M'Beidia Sakha (02).

Cette organisation forte de sept associations est le fruit d'une forte volonté de la Diaspora d'apporter sa contribution au changement économique et social à leur territoire d'origine.

L'inventaire des associations de migrants au cours du diagnostic n'est pas exhaustif car, il y aurait une ou deux associations en Espagne pour lesquelles nous n'avons pu obtenir des informations précises.

Le transfert des devises par la Diapora dans la commune de Dafort est difficile à estimer à cause du circuit informel utilisé. Pour prendre en charges leurs familles (dépenses de fonctionnement, d'entretien et de ration alimentaire), un travailleur migrant en situation régulière envoie en moyenne

par mois 100.000 MRO soit 240 €. Cette estimation rapportée au nombre de migrants donne une manne financière estimée 321.200.000 MRO en moyenne par mois soit 770.263,7 €. Ces chiffres sont à prendre avec beaucoup de prudence car, la marge d'erreur liée au nombre de migrants chômeurs et/ou en situation irrégulière est très importante.

LISTE DES ASSOCIATIONS DE MIGRANTS			
LOCALITE	NOM DE L'ASSOCIATION	SIEGE SOCIAL	PAYS CONCERNE
DAFORT	AJDF (Association des jeunes de Dafort en France)	France Montreuil	France
DAFORT	AEACA (Association Equipement Alphabétique Commune de Dafort)	Paris 75020 33 rue de la Douer	France
DAFORT	G C D (Groupement Commercial de Dafort)	77 rue de la Fontaine	France
DAFORT	A T D (Association Takhatala Dijké)	France Montreuil	France
M'BEYDY A SAKHA	A R M V M F (Association de Ressortissant Mauritanien du Village M'beidiya Sakha en France)	Paris 11ème 77 rue de la Fontaine	France
M'BEYDY A SAKHA	A J M f (Association d Jeunes de M'beidiya Sahka en France)	Paris 18eme Marka sègue	France

Les associations de migrants réussissent d'importantes réalisations dans le domaine de l'hydraulique, de la santé et de l'éducation. Pour les mêmes raisons liées au circuit de transfert informel, il est quasiment impossible d'inventorier avec exactitude l'ensemble des actions réalisées et les coûts d'investissements. Pour donner une idée de ce que représente l'investissement dans le domaine d'équipement en infrastructure nous nous sommes intéressés au secteur de l'éducation et de l'hydraulique dans le seul village de Dafort. En effet, de 1951¹³ à 2008¹⁴ un financement estimé à 99.180.000 MRO est injecté dans la construction des écoles et la prise en charge des maîtres coraniques (Cf. tableau ci-dessous). Ce chiffre est à prendre avec précaution car, les investissements sont plus importants que cela. Par manque de statistique, les personnes ressources participantes aux focus groupe n'ont pas la possibilité de dresser un état précis des fonds injectés dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé et de l'éducation.

En réalité la migration économique a contribué à un changement radical des conditions de vie de la population. L'augmentation des infrastructures économiques (moulins, boutiques) et les moyens de transport (camion de transport et véhicule léger de transport en commun) constituent un indicateur « palpable ».

QUELQUES REALISATIONS POUR EXEMPLE					
LOCALITE	SECTEUR	PROJET / ACTION	COUT MRO	DATE	ETAT
DAFORT	Education	Payement des salaires des enseignants	14580000	2003 à 2013	Fonctionnel
DAFORT	Education	Construction de 2 écoles de Dafort	84600000	1951 à 2008	Fonctionnel
M'BEYDYA SAKHA	Education	Construction de 3 écoles	?	?	Fonctionnel
DAFORT	Hydraulique	Fonçage de puits (7)	2680000	1980 à 1992	Non fonctionnel
M'BEYDYA SAKHA	Hydraulique	Fonçage de puits (5)	?	?	Non fonctionnel
M'BEYDYA SAKHA	Santé	Maternité	?	?	Fonctionnel
DAFORT	Culte et religion	Construction de 6 mosquées	36000000	1996	Fonctionnel

Au-delà de ces investissements, les associations de migrants à travers des formes de coopérations décentralisées mobilisent des partenaires financiers et techniques pour le développement de leur territoire d'origine. C'est ainsi que l'équipement du jardin maraîcher de M'Beidia Sakha, le forage des puits d'Alana et de Dara Doussou ont été financé par le Rotary Club du Japon, la commune de Louvres en France et la Société Générale en France. La solidarité entre les migrants se relaie de génération en génération. Elle est encore dynamique et portée par des leaders associatifs originaires de la commune et bien intégrés en Europe.

¹³ Première génération de migrants

¹⁴ Troisième génération de migrants

Tableau : Synthèses associations/coopératives villageoises					
Villages	Nombre d'association/coopérative	Année création	Activités développées	Partenaires	Membre d'une union
Alana	1 Coopérative féminine	2002	Champ collectif et boutique communautaire		Non
Bouguirba	2 Coopératives (Jedida et El khaïre)	2000 2000	commerce et agriculture		Non
Chelkhé Tamouré	1 Coopérative	2009	Maraîchage et teinture		Non
Dafort	1 ONG; 20 coopératives; 1 association des jeunes; 2 associations de Migrants; 1 AGLC				Oui
Dara Doussou	2 coopératives (1 Féminine et 1 Masculine)	Respectivement 2001 et 2000	Commerce et crédit avec 200 000 MRO et Entre aide avec 200 000 MRO	Union Djikké Pour F	Oui
Débia Peul	1 Coopérative féminine	2006	Commerce de bétail		Non
Ehel Samba	1 AGLC	2005	0	0	Non
Farkaka	1 Coopérative 1 AGLC	2002 et 2005	Maraîchage; teinture; tannage/ GRN pour l'AGLC	PASK et GIZ	union Djikké
Garfa Ehel Jillany	1 Coopérative 1 AGLC	2003 et 2005	Maraîchage; teinture; tannage/ GRN pour l'AGLC	PASK et GIZ	union Djikké
Garfa Peul	1 Coopérative ; 1 AGLC	2006 et 2005	Maraichage; teinture; tannage/ GRN pour l'AGLC	GIZ	Non
Gourel Boye	1 Coopérative 1 AGLC	2013 et 2005	Commerce; maraîchage et GRN	GIZ	union Djikké
Gourel Demba Faty	1 AGLC	2005		GIZ	Non
Gourel Molla	1 Coopérative féminine 1 AGLC	2014 et 2005	Commerce des produits alimentaires et GRN	GIZ	Non
Haïré	1 Coopérative féminine 1 AGLC	1987 et 2005	Maraîchage et GRN	GIZ	Non
Lefkarine	1 Coopérative féminine 1 AGLC	1989 et 2005	Maraichage et GRN	GIZ	Non
M'Bargou	1 Coopérative féminine 1 AGLC	2001 et 2005	Maraichage et GRN	Etat et GIZ	Oui
M'Békoudi	1 AGLC	2005	GRN	GIZ	Non
M'Beidia Sakha	7 coopératives; 1 union; 1 AGLC 1 Association des jeunes 1 association des migrants	5 créées depuis 8 ans et 1 depuis 12 ans et 1 depuis 22 ans	Maraîchage et GRN	Etat et GIZ	Oui

N'Dawa Demba Mory	1 Coopérative 1 AGLC	2005, 2005	Maraîchage GRN	et Etat et GIZ	Oui
N'Dawa Diadol	1 AGLC	2005	GRN	Etat et GIZ	
Sources : Monographie et Enquête C.M.I.D – Mai 2014					

Atouts et Contraintes Associatives

(+) Atouts	(-) Contraintes
o 42 coopératives, 7 associations de migrants et trois AGLC pour le développement local	o Des compétences techniques locales encore insuffisantes malgré la volonté et l'importance du mouvement associatif
o Une forte volonté des acteurs de contribuer activement au bien être collectif	o Des ressources financières très faibles pour venir à bout des ambitions socio économiques locales
o Une cohésion sociale relativement bonne portée par les leaders associatifs	o Les différentes appartenances socio culturelles et politiques souvent source de distensions.
o Emergence d'une conscience des enjeux du territoire	o Une gouvernance locale étouffée par des enjeux politiques et personnels
o	o Les jeunes et les femmes souvent à la périphérie des instances décisionnelles
o	o Une dynamique sociale encore sous le poids des pouvoirs traditionnels

Partie I : Evaluation du PDC 2008 – 2012

La commune de Dafort s'était engagée dans un Pr.DL concerté depuis 2000. Elle a mis en œuvre entre 2002 et 2007 un PAP de deux ans et un DPL sur cinq ans. Quatorze ans de processus de développement local (2000 – 2014), fait de la commune de Dafort une des plus expérimentées. C'est également une des dynamiques de développement local qui se caractérise par une forte implication de la DIASPORA¹⁵ et d'une affluence de partenaires techniques¹⁶ et financiers¹⁷

1. Une démarche pour la démocratie participative et la cohésion sociale

Les années 2000 marquent un nouveau tournant dans la décentralisation au Guidimakha. En effet, au paravent le « développement », comme «.... la combinaison de changements mentaux et socio-économiques d'une population qui la rende apte à accroître cumulativement et durablement son produit réel et global »¹⁸ n'était caractérisé que par des actions isolées à l'échelle villageoise. La décentralisation vient offrir des conditions favorables pour impulser des dynamiques communales et supra communales mobilisant les acteurs endogènes et exogènes. C'est dans ce contexte marqué par un virage très positif que la commune de Dafort a réalisé avec l'appui du GRDR un Pr.DL qui se résume en trois phases :

La connaissance du territoire communal et organisation de la population

- Sensibilisation et information les élus et la population sur la nécessité de faire l'état de lieu du territoire ;
- Réalisation du diagnostic participatif à l'échelle du territoire communal ;
- Validation de la monographie communale à travers des journées de restitutions ;
- Sensibiliser et informer les élus et la population sur la nécessité de mise en place des instances représentant la population ;
- Créer les instances communales et définir leurs missions.

La planification et mise en œuvre des actions de développement

- Sensibilisation et information les élus et la population sur l'avenir du territoire
- Elaboration d'un Plan d'Action Prioritaires ;
- Recherche de partenaires financiers, techniques et institutionnels ;
- Recrutement d'un Agent de Développement Local ;
- Mettre à disposition des instances communales un Fonds de développement local pour la prise en charge de l'ADL et le fonctionnement des acteurs communaux ;
- Réalisation des ouvrages, suivi évaluation et gestion par les Instances Communales Concertation et Développement, l'Animateur de Développement Local et le Comité Villageois de Suivi et Gestion.

¹⁵ L'Association des Ressortissants de la Commune de Dafort en France (ARCDF) était représentée dans les instances communales. Elle est « l'ambassadrice » de la commune de Dafort en France et a joué un rôle très important dans la mise en œuvre des actions des PDC par la mobilisation des partenaires financiers. Au tout début du processus, l'ARCDF a participé directement à la prise en charge de l'ADL sans lequel le processus serait bloqué.

¹⁶ GRDR, GTZ- ProGRN

¹⁷ PDDEM, VAINCRE, PASK, Commune de Louvres, Rotary club du Japon

¹⁸ François Perroux

L'animation et le renforcement des capacités

- Initier l'ADL et les membres d'instances communales aux outils de gestion et de fonctionnement et de contrôle ;
- Développer des formations thématiques et pratiques pour les ADL ;
- Développer de rencontre d'échange interactif (voyage d'étude et d'échange et des journées de réflexion) ;

Cette démarche trouve sa pertinence en ce qu'elle permet aux forces vives de la commune de se concerter, de définir les projets de territoire sur la base des enjeux communs et en fin, d'anticiper et gérer les conflits.

2. Pertinence et cohérence des actions

Les actions définies par le CCC constituent des besoins réels exprimés par la population lors des diagnostics villageois. Elles relèvent des axes stratégiques prioritaires définis lors des ateliers thématiques pendant les journées de restitution du résultat des diagnostics. Les actions prioritaires du PDC concernent des secteurs vitaux et prioritaires tels que l'eau potable, la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire et le renforcement de capacités des acteurs locaux.

Le choix des actions est soumis à une évaluation basée sur des critères sélectifs qui permettent d'identifier les villages prioritaires selon les secteurs. Ce travail d'analyse prend en compte les politiques sectorielles de développement mis en place par la République Islamique de Mauritanie.

Le PDC est globalement cohérent par rapport aux aspirations de la population et des problèmes vécus au quotidien.

Cependant, il a peu ou presque pas pris en compte le secteur de l'économie locale et le désenclavement de la commune qui sont des priorités pour les acteurs économique (les commerçants, les migrants, les artisans...). La complexité des actions dans le domaine de l'économie et du désenclavement conduit les ICCD à se concentrer dans des activités plus en cohérence avec les opportunités de financement.

3. Fonctionnement du dispositif

Pour la mise en œuvre du processus de développement local, la commune de Dafort a mis en place des ICCD. Elles ont pour mission de favoriser la concertation et créer une dynamique d'ensemble qui permet la réalisation des actions par la participation de tous les acteurs. Si les différentes instances sont légitimes et pertinentes pour garantir le fonctionnement du processus, leur manque d'efficacité a été pénalisant. En effet, force est de constater que la dernière réunion du CCC date de **mars 2010 alors que cette instance devrait se réunir au mois quatre fois par an selon son règlement intérieur.**

3.1. Le Cadre de Concertation Communal - CCC

Le CCC est une instance représentative de la population. Elle est constituée de 38 membres qui devaient se réunir tout les trois mois. Le CCC est un organe consultatif, toutes ses décisions sont rendues exécutoires par le conseil municipal. A ce titre, elle a la charge du choix des actions, de rendre compte à la population, de servir de « trait d'union » entre les communautés et d'animer le processus.

Au cours de la mise en œuvre du processus, le CCC a manqué de présence active et d'efficacité. Les différences linguistiques, l'analphabétisme, l'incompréhension du processus, les appartenances politiques sont entre autre les problèmes qui limitent l'action du CCC. Le déficit d'animation tout au long du processus, la rareté des réunions, le cadre informel des instances et l'absence de prise en charge des ses membres viennent empêcher la présence active du CCC dans la mise en œuvre du processus.

3.2. Le Comité de Développement Local - CDL

Le CDL est un bras technique du CCC. Il est composé de 14 membres cooptés au sein du CCC. Il se réunit tous les mois pour faire le bilan de l'exécution des actions dont il a la charge. Il gère le FDL, élabore les requêtes de financement et assure le suivi évaluation des actions grâce à un ADL recruté par la commune.

Le CDL n'a pu assurer son rôle convenablement durant tout le processus. Le manque de compétences techniques et de prise en charge de ses membres (transport particulièrement), l'incompréhension du rôle qui lui est dévolu et les enjeux individuels sont entre autres des réelles contraintes pour le fonctionnement du CDL. La situation s'est empirée suite à la démission de l'ADL en 2012, conduisant à un blocage du processus. Ainsi, le Pr.DL a connu une longue trêve. Et le Pr.DL ne tenait plus qu'aux réunions du CM et aux actions soutenues par le programme VAINCRE.

3.3. Le SADL

Depuis 2006, l'A.Mai.G est rentré dans la liste des acteurs institutionnels et techniques pour le DL au Guidimakha. Ce collectif d'élus se veut être un espace de solidarité supra communale. L'A.Mai.G fonctionne à partir des apports des communes et des subventions des partenaires financiers. En 2012, elle s'est dotée d'un SADL. Le SADL est un noyau technique qui à la charge de l'appui technique et méthodologique auprès des collectivités locales. Il devait ainsi reprendre le relais des équipes techniques du GRDR auprès des communes. Si depuis 2006 l'existence institutionnelle de l'A.Mai.G est incontestable, sa présence active auprès des communes à travers son SADL n'est pas encore concrète. Nous n'allons pas jusqu'à remettre en cause la pérennité et l'efficacité de l'apport en ingénierie-conseil de l'A.Mai.G par son SADL, mais nous pensons qu'elles méritent d'être concrétisées. Le manque de moyen financier et matériel est le principal handicap du SADL pour apporter ses services aux collectivités locales. A cette limite fondamentale, s'ajoute l'insuffisance de l'effectif du SADL : une personne, quelque soit ses compétences et les moyens mis à sa disposition ne pourra pas garantir une offre de service satisfaisante pour 18 communes. D'autres parts, la viabilité du SADL après le PAIDEL III et le programme VAINCRE demeure un énorme défi pour l'A.Mai.G et ses partenaires.

4. Bilan du PDC

Le PDC de la commune de Dafort (2008 – 2012) sur un horizon temporel de cinq ans avait priorisé 46 actions. Si le contexte était favorable avec la présence de beaucoup de partenaires pour exécuter le PDC en un temps réel, **moins de la moitié des actions seulement sont réalisées.**

4.1. Qu'est ce qui est réalisé et dans quelle mesure ?

Nbre	Actions	Coût MRO	Village	Bailleurs/ Partenaires	Remarques
4	Surcreusement de 4 puits	2 800 000	- Chelkhé Tamouré - Farkaka - N'Dawa Demba Mory - Bouguirba	FRD VAINCRE	Pendant la soudure les puits tarissent
1	Formation de d'une accoucheuses sur deux	1 500 000	Dafort	DRASS	Formation effectuée, mais l'intégration n'a pas été possible par manque de moyen pour commune
1	Construction de la clôture de l'école 1	1 500 000	Dafort	FRD VAINCRE	En bon état
6	Construction et Equipement de 06 salles de Classes	21000000	Dafort Dara Doussou	FRD Etat (Education 6)	En bon état
1	Un bâtiment multifonctionnel	93 000 000	Chef lieu communal (Dafort)	PASK	En bon état, mais sous équipé pour assurer toutes les fonctions initialement prévues
1	Une clôture au niveau de l'hôtel de ville	9 000 000	Chef lieu communal	FRD	En bon état
1	Octroyer aux agriculteurs des intrants agricoles de qualité pour améliorer leurs rendements	2000 000	4 localités sur toute la commune	MDR	A renouveler chaque année
1	Forage d'un nouveau puits	1800000	Ndawa Diadol		Puits tarissable
16		132.600.000	11 localités / 20		

Le budget total du PDC est estimé 246.026.000 MRO. Les ICCD n'ont pu mobiliser que 132.600.000 MRO soit 53% du total prévu. Ce fonds a permis de réaliser 16 actions prioritaires sur 46 en cinq ans, soit 35% du total des actions prévues. Si toutes les actions ont été suivies au cours de leur mise en œuvre par l'ADL, l'implication du CCC, CDL et CVS a été très limitée dans certaines localités et pas du tout dans d'autres.

D'autres parts, la maîtrise d'ouvrage communale est restée défaillante. Seules les actions financées par le programme VAINCRE et le FRD ont été inscrites dans une logique considérant la commune comme maître d'ouvrage dans la réalisation des actions.

Au cours de la mise en œuvre du PDC, la commune de Dafort a manqué de partenaires techniques avertis pour le suivi évaluation des actions. Cette situation a été très critique après la démission de l'ADL en 2012 qui tentait tant bien que mal de couvrir l'ensemble des activités.

4.2. Qu'est ce qui n'est pas réalisé et pourquoi ?

Nb r	Actions	Coût	Village	Bailleurs/ Partenaires	Remarques
8	Fonçage de puits villageois	14400000	◦ Garfa Peul ◦ Hel Sambe ◦ M'Beidia Sakha ◦ M'Bargou ◦ Garfa Ehel Jullany ◦ Débia Peul ◦ Gourel Mola ◦ M'Bekoud i		Le financement n'a pu être trouvé
2	Construction de deux parcs de vaccination	3 000 000	◦ M'Beidia Sakha ◦ Garfa Ehel ◦ Jullany		Le financement n'a pu être trouvé
2	Fonçage de mare	4 000 000	◦ M'Beidia Sakha ◦ Alana		Le financement n'a pu être trouvé
1	Reconstruction des ouvrages de franchissement		◦ Commune		Le financement n'a pu être trouvé
1	Construction et équipement de salles de Classes	3 500 000	◦ N'dawa Diadol		Le financement n'a pu être trouvé
2	Construction d'un bloc de latrine et d'un réfectoire	3 900 000	◦ Garfa El jullany		Le financement n'a pu être trouvé
2	Construction de 02 postes de santé	11 200 000	◦ Dans deux zones couvrant 8 localités		Le financement n'a pu être trouvé
2	Mise en place de 02 Unités Sanitaires de Bases (USB)	1 000 000	◦ Dara Doussou ◦ N'Dawa Diadol		Le financement n'a pu être trouvé
1	Formation d'une accoucheuse	1 500 000	◦ M'Beidia Sakha		Le financement n'a pu être trouvé
21	Total	42 500 000	20		

4.3. *Autres actions transversales non réalisées*

En plus des 21 actions à l'échelle villageoises non réalisées, 9 autres actions transversales pour la redynamisation du mouvement associatif (jeunes et coopératives agricoles), la gestion des ressources naturelles, le développement du secteur primaire (élevage et agriculture particulièrement) et le renforcement de capacités des acteurs locaux n'ont pu être réalisées soit 65% des actions prévues. Pourtant, durant la période 2006 – 2012, la commune de Dafort a connu une forte convergence des partenaires financiers et techniques. Il a donc manqué à la commune **une forte politique de plaidoirie pour canaliser les partenaires sur ses priorités, notamment le PDC**. Pour exemple, le programme PASK aurait prévu un financement estimé à 116.000.000 MRO soit plus de 47% du budget du PDC. Cette contribution aurait pu financer à elle seule 47% du budget, ajoutée au 53% acquis aurait permis la réalisation entière des actions du PDC.

4.4. *Les réussites*

Nous concentrons notre analyse des réussites et des échecs sur trois des quatre maîtrises que Dr P.LEENER avait jugé importantes pour une dynamique de changement. Selon lui, un processus de développement passe par la maîtrise du contexte, de la décision, de l'action et des ressources.

La maîtrise du territoire : À Dafort, **la maîtrise du contexte se traduit par un diagnostic appondit du terroir donnant lieu à une monographie et un PDC est succès**. En effet, à toutes les occasions, le maire de Dafort a réussi brandir sa monographie qu'il appelle « carte d'identité communale ». La monographie et le PDC ont fait l'objet d'une large diffusion par le maire, l'ADL et l'association des ressortissants de la commune de Dafort. Les acteurs locaux se réfèrent à ces outils de planification pour entreprendre des initiatives sur la base de données réelles.

La maîtrise de la décision : Le choix ou définition des actions par la population à travers son cadre de concertation est une preuve du « parler d'une même voix » et d'une forte conscience des enjeux du territoire. Les actions ont été définies dans une large concertation et les décisions prises dans ce cadre ont été rendues exécutoires par le CM. Le déroulement du Pr. DL a été ponctué de prise de **décisions collectives** (Engagement du processus, validation de la monographie, du PAP et du PDC, la mise en place des ICCD et la priorisation...). A aucun moment, des divergences majeures n'ont été constatées selon les acteurs locaux. Cette réalité révèle d'une bonne maîtrise de la décision.

4.5. *Les échecs*

...Mais sur cinq ans, 30 actions villageoises sur 46 n'ont pu être réalisées par manque de financement. Ce fait illustre parfaitement le manque de maîtrise de l'action. D'autres parts, des actions ont été réalisées sans étude préalable, sans un réel suivi évaluation technique. Le manque d'entretien des ouvrages a été également constaté. Tel est le cas des puits qui tarissent en pleine période de soudure, des ouvrages hors usage, des puits salés et/ou pollués. C'est certainement ce qui explique que depuis 2002, l'eau potable revient toujours en priorité dans les différents PDC. A cette date, le taux de couverture en service social de base (eau potable, santé, assainissement et éducation) est encore faible dans l'ensemble de la commune. A quelques mois de 2015 pour atteindre les OMD, nombreux sont les villages qui n'ont pas accès à l'eau potable, la

santé et à l'éducation parce que simplement l'ouvrage est du type précaire, inachevé, délabré ou inexistant par défaut d'une étude sérieuse en amont de la réalisation ou par manque d'entretien après la réception définitive.

La réalisation du PDC dans le respect des règles de la maîtrise d'ouvrage communale aurait permis à la commune de Dafort de réussir une étape fondamentale vers le développement socio économique.

D'autres parts, le manque de financement, l'impossibilité de pérenniser le poste d'ADL, le déficit d'animation du processus (absence de réunion depuis mars 2010) ont été les manquements constatés pour l'exécution du PDC et le maillage de l'ensemble du processus.

4.6. Analyse d'ensemble du processus

FORCES : ◦ Une commune bien structurée (Conseil municipal, CCC, CDL...); ◦ Une dynamique associative qui émerge; ◦ Une association de migrants qui se donne à fond pour les projets de développement; ◦ Un budget communal qui s'étoffe; ◦ Une monographie (2000), un PAP (2002) et un PDC (2008) constituent incontestablement des instruments de planification et de maîtrise de contexte.	OPPORTUNITES : ◦ Présence des programmes d'état avec un pouvoir financier confortable (VAINCRE, PASK....); ◦ Une longue expérience en matière de développement local pour les acteurs communaux; ◦ Une forte volonté de l'Etat pour soutenir les initiatives locales (institutionnalisation des CCC)
FAIBLESSES : ◦ Les élections locales représentent « une zone de turbulence difficile à franchir »; ◦ Encore des villages qui se créent; ◦ Un personnel technique souvent en sous effectif;	MENACES : ◦ Un contexte international difficile pour mobiliser des financements; ◦ Absence de moyens pour une communication continue; ◦ Une association de migrant vieillissante avec un relais difficile dans les prochaines générations de migrants

Partie II : Un nouveau PDC quinquennal – 2014 à 2019

Présentation des priorités communales pour le développement

Axe stratégique 1 : Renforcer le taux de couverture en service social de base (eau potable, santé et éducation)

A l'issu du diagnostic, si la commune de Dafort dispose de potentialités et des forces pour impulser une dynamique de changement économique et social, il a été tiré au clair que le taux de couverture en service social de base est relativement en dessous des normes nationales.

Eau potable

18 bornes fontaines et 40 puits d'eau avec un débit très faible pour couvrir les besoins en eau d'une population estimée entre 15.817¹⁹ et 20 183²⁰ habitants en 2014 ont été recensés. Cette disproportion entre les ressources existantes et la demande confère à la commune de Dafort un taux couverture faible estimé à 20% en 2009 et à 30% en 2014. Seuls les villages de Dafort et de M'beidia Sakha bénéficient d'adductions d'eau qui ne couvrent pas tous les quartiers. Les 18 autres localités s'approvisionnent à partir des puits tarissables ou salés. Les villages de Chelkhé Tamouré, Dara Doussou, Débia Peul, Ehel Samba, Garfa Peul, Gourel Boye, Garfa Ehel Jillany, Gourel Demba Faty, Gourel Molla et M'Békoudi sont sans point d'eau potable parce que les ouvrages n'existent pas ou parce que les puits est salés et les eaux ne sont pas adaptées à la consommation humaine.

Objectif stratégique 1 : Sur un horizon temporel de 5 ans, les populations aspirent à un taux de couverture en eau potable très confortable. Cela se traduira par « une localité – un point à la dimension du nombre de personnes qui l'exploitent ». Dans le cadre de ce PDC, l'objectif est d'atteindre un taux de couverture en eau potable à 80%.

Les actions prioritaires en eau potable :

- La problématique d'eau potable dans la commune de Dafort mérite une intervention qui va au-delà des ouvrages villageois. Pour y parvenir, une étude géophysique permettant l'identification, la localisation et le zonage des ressources disponibles est un impératif pour éviter des puits salés ou sans eau. Cette étude est un support indispensable pour la planification locale et la réalisation des ouvrages le moyen et le long terme. Elle servirait également à la mutualisation de ressources inter villageoises (AEP ou puits).
- Forage de 7 nouveaux puits : Débia Peul, Ehel Samba, Garfa Peul, Gourel Boye, Gourel Demba Faty, Gourel Molla et M'Békoudi
- Surcreusement de 9 puits : Garfa Ehel Jillany, Chelkhé Tamouré, Bouguirba, Dara Doussou, Farkaka, Haire – Lefkanrine, M'bargou, M'Békoudi et N'dawa Diadol
- Extension du réseau d'adduction d'eau potable de Dafort et de M'beidia Sakha à tous les quartiers

¹⁹ Selon le dernier recensement des populations

²⁰ Selon la population lors du diagnostic

La santé

Les ressources se limitent à deux (2) unités sanitaires de base et avec un personnel réduit (7 personnes) concentrés entre les deux gros bourgs de la commune (Dafort et M'beidia) pour couvrir toutes les 20 localités. A cette insuffisance infrastructurelle, s'ajoute un niveau d'enclavement très élevé qui ne permet pas aux 18 localités sur un total de 20 localités d'accéder facilement au service de santé à partir des postes les plus proches.

Objectif stratégique 2 : Sur un horizon temporel de 5 ans, l'objectif de la commune est de permettre l'accès pour tous à des services de santé.

Actions prioritaires pour la santé de la population : Les actions prioritaires consistent à créer deux nouveaux unités sanitaires de base (Garfa Ehl jullany et Bourguiba) et mettre en place dans chaque poste une pharmacie. Ces deux nouvelles infrastructures vont permettre de rééquilibrer la répartition géographique des ressources.

Education

12 écoles, 43 classes et 49 enseignants ont été recensés dans la commune de Dafort. Ces chiffres sont largement en deçà du nécessaire pour couvrir le besoin d'un effectif total d'inscrit estimé à 1.862 élèves en 2014.

Objectif stratégique 3 : Sur un horizon temporel de 5 ans, les acteurs de développement de la commune Dafort ambitionnent des conditions améliorées d'enseignement pour tous ceux qui sont à l'âge d'aller à l'école.

Actions prioritaires :

- Création d'une école de 2 salles de classes à Alana ;
- Extension de l'école de Bourguiba d'une salle de classe en dur ;
- Extension de l'école de Garfa Ehl Jillany d'une salle de classe en dur ;
- Extension de l'école de Hairé et de Lefkarine d'une salle de classe en dur ;

Axe stratégique 2 : Améliorer les conditions de production du secteur primaire (agriculture, élevage et maraîchage)

Le diagnostic relève plusieurs contraintes pour le développement du secteur primaire (agriculture, élevage, l'exploitation forestière et le maraîchage). Entre autres :

- Un territoire très petit pour assurer le développement de l'agriculture et de l'élevage ;
- Un potentiel en ressources naturelles en forte dégradation (bassin versant de Garfa) ;
- Des ressources fourragères insuffisantes sous l'effet de la transhumance et du déficit pluviométrique ;
- Peu ou presque pas d'aménagement au service de l'agriculture et de l'élevage ;
- Peu ou presque pas d'organisation entre éleveurs et agriculteurs.

Objectif stratégique 2. 1 : Dans le cadre de son Pr.DL en relance, la commune de Dafort envisage de renforcer la production agricole (agriculture et élevage) pour améliorer la sécurité alimentaire à l'échelle communale.

Actions transversales prioritaires à l'échelle communale et sectorielle (agriculture et élevage) sur le court terme:

Etude d'aménagement des sous bassins versants et de gestion de l'espace : Cette étude doit porter sur plusieurs thématiques (sociales, économiques, pédologiques et géographiques). Elle vise à :

- Définir les zones spécifiques à l'élevage et à l'agriculture,
- Mettre en place un schéma de gestion de l'espace, les couloirs de passages du bétail selon les saisons ;
- Permettre place un plan de taillé d'aménagement des sous bassins versants et la prévention des conflits fonciers ;

Suite à cette étude des actions complémentaires et sectorielles seront entreprises :

Agriculture

- Sur le moins terme, aménager les sous bassins versants prioritaires selon leur niveau de dégradation ou de menace et suivant le nombre d'exploitation et leur capacité de production agricole ;
- Protéger les sous basins versants aménagés.

Elevage

- Creuser des points d'abreuvement sur les 4 zones à forte concentration du cheptel communal et selon la polarisation des ressources fourragères ;
- Installée une pharmacie vétérinaire communale au chef lieu.

Objectif stratégique 2. 2 : Relancer la production du maraîchage et équiper les coopératives agricoles, de solidarités financières et artisanales.

Les coopératives agricoles constituent une force pour le développement local. Elles peuvent contribuer à la sécurité alimentaire par la production maraîchère si les moyens d'investissements nécessaires sont mis en place. La contribution de cette force pour le changement socio économique est encore étouffée par l'insuffisance des moyens d'actions²¹.

Précisément, cette action vise à contribuer à la sécurité alimentaire et au renforcement de l'économie locale par un soutien financier aux organisations paysannes agricoles, commerciales et artisanales.

Actions prioritaires

- Faute de pouvoir appuyer toutes les coopératives en même temps, la commune réalisera une évaluation des performances des coopératives. Ce travail d'évaluation permettra de sélectionner les 5 premières coopératives par domaine de spécialisation (maraîchage, artisanat et commerce solidaire²²).

²¹ Moyens financiers et d'équipement,

²² Boutique villageoise ou inter villageoise de solidarité,

- Mettre en place un Fonds de Développement qui servira à soutenir financièrement les 15 coopératives sélectionnées (05 par domaine prioritaires)²³ à partir de l'évaluation des performances.

Axe stratégique 3 : Renforcer les capacités des acteurs locaux et leurs conditions de participation et de prise en charge du développement communal.

La commune de Dafort est dotée d'un riche panel²⁴ d'acteurs pour la conduite du Pr.DL. Cependant, l'évaluation de la mise en œuvre de la précédente phase du Pr.DL a relevé des nombreuses défaillances liées au manque de compétences techniques et de compréhension. Pour tirer les enseignements de cette phase et jeter les bases d'une dynamique de développement pérenne, des actions formatrices doivent être envisagées.

Objectif stratégique 3. 1 : Renforcer l'aptitude des acteurs locaux à porter leur propre processus de développement local.

L'atteinte de cet objectif dans le court et le moyen terme repose certainement en partie sur l'animation et la sensibilisation soutenue par l'ADL et les partenaires techniques et institutionnels à la commune.

Actions prioritaires :

- Formation du nouveau CM sur les textes de décentralisation (l'institution communale, la mission et le fonctionnement du conseil municipal, l'élaboration et la gestion du budget communal) ;
- Formation des commissions municipales, le RAF, régisseur et l'ADL sur la maîtrise d'ouvrage communale, la coopération décentralisée, la gestion administrative et financière, l'élaboration des requêtes de financement, la gestion et l'entretien du patrimoine communal
- Organiser deux (02) voyages d'étude sur les dynamiques de développement, de concertation et de plaidoyer à l'attention des membres du CCC et CDL ;
- Formation des dirigeants (es) des organisations paysannes sur les techniques de maraîchages, d'organisation et de gestion financière.

Objectif stratégique 3. 2 : Créer des conditions de participation de tous les acteurs au processus de développement.

L'évaluation du PDC 2008-2012 a permis de révéler que par manque d'un fort plaidoyer, les actions planifiées n'ont pas été réalisées. En même temps, tous les acteurs ne se sont pas réellement impliqués dans la mise en œuvre.

Actions prioritaires retenues dans le moyen terme

- Organiser deux voyages de plaidoyer communal et de recherche de financement en capital et à l'étranger ;
- Organiser des journées annuelles d'auto évaluation du PDC et d'information aux citoyens ;
- Organiser et animer deux (02) journées culturelles avec la participation de tous les jeunes et des représentants de la Diaspora. Ces journées seront l'occasion

²³ Maraîchage, artisanat et commerce solidaire (banque de céréale et boutique communautaire).

²⁴ Un conseil municipal soutenu par une équipe technique, un CCC et un CDL accompagnés d'un agent de développement local.

d'un vrai rendez-vous citoyens soutenu par des matchs inter villageois de football.

Partie III : Schéma institutionnel pour la mise en œuvre du PDC – 2014 à 2019

Pour exécuter le présent PDC et atteindre les objectifs sur le moyen terme l'implication de tous les acteurs est une impérieuse nécessité.

1. Les acteurs endogènes

1.1. Le conseil municipal

Le CM est constitué de 19 membres. A travers ses quatorze commissions municipales, il a la charge de la maîtrise d'ouvrage communale. A ce titre, il rend exécutoire le PDC élaboré par le CCC ainsi que toutes les décisions prises dans ce cadre. Il conventionne avec les partenaires techniques et financiers et contracte avec les prestataires. Il assure également le suivi évaluation des ouvrages et leur entretien avec le comité de concertation citoyen communément appelé Cadre de Concertation Communale (CCC) créé par l'arrêté du MIDEDEC n°680 du 17 avril 2011. Aux côtés du CM, un SG, un RAF et un régisseur sont recrutés pour les tâches techniques.

1.2. Le Comité Citoyen de Concertation – CCC

Selon l'arrêté du MIDEDEC n°680 du 17 avril 2011 le CCC est un « l'organe élargi de pilotage PDC » et joue le rôle de trait d'union entre le conseil municipal et la population. Il est créé pour une durée maximale de cinq ans et est composé de 25 membres dont :

- (03) représentants du conseil municipal ;
- (02) membres de l'équipe technique municipale ;
- (03) représentants du service de l'état nommés par le Hakem ;
- (02) personnes ressources ;
- 15 personnes représentant la société civile.

Le fonctionnement et le rôle du CCC sont définis par un règlement intérieur.

2. Les acteurs exogènes

2.1. Le SADL de l'A.Mai.G

Le SADL est créé en 2012 dans le cadre du PAIDEL – III. Il est mis en place auprès de l'A.Mai.G pour renforcer le dispositif local et services mutualisés pour l'appui aux collectivités et aux acteurs de développement local. Il a pour principale mission de :

- Aider à l'élaboration des outils de planification locale et de renforcement de capacités des acteurs ;
- Apporter un accompagnement aux collectivités locales à l'échelle communale et intercommunale ;
- Appuyer à la maîtrise d'ouvrage communale.

2.2. La D.R.D.D

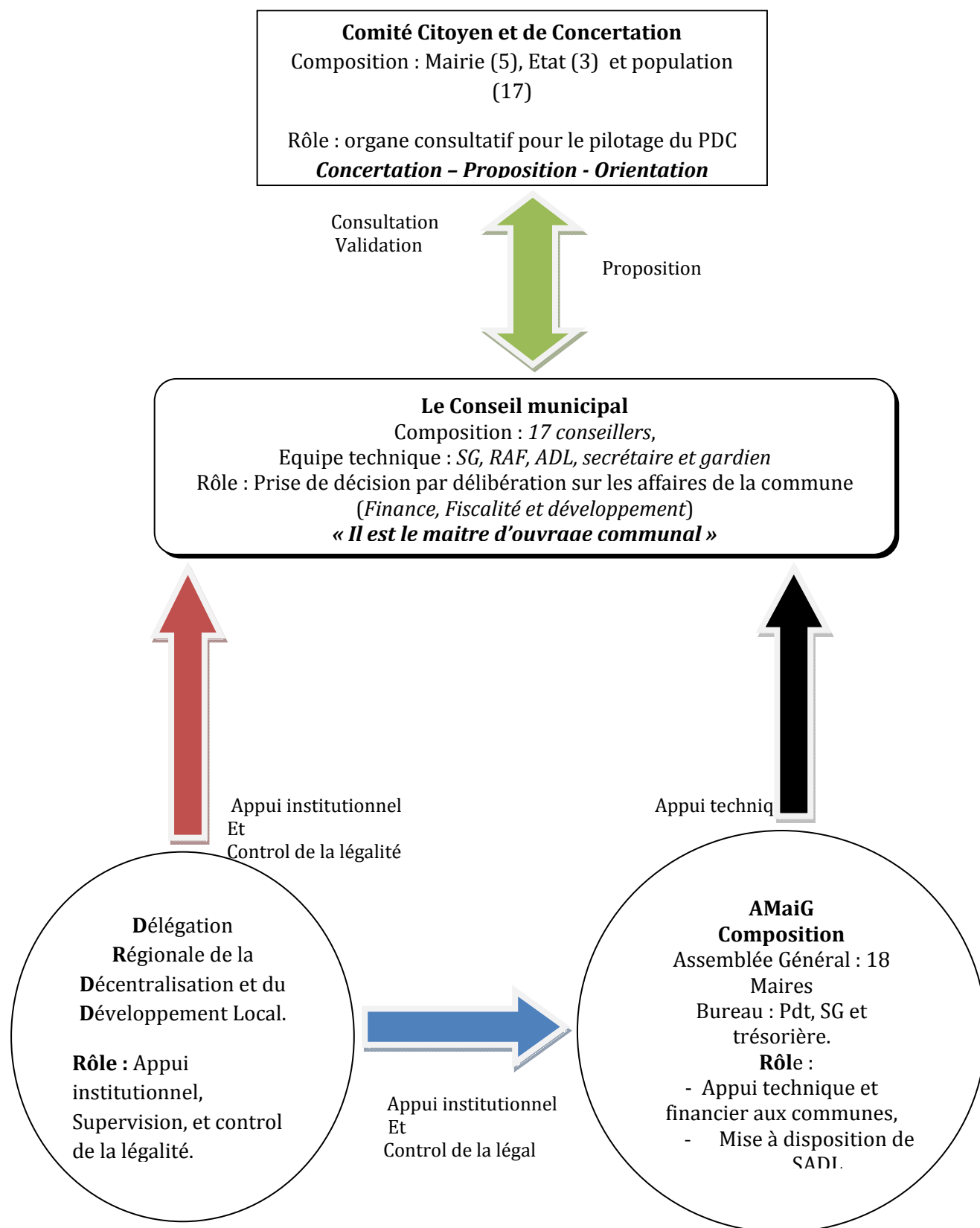
La D.R.D.D est un service déconcentré de l'Etat pour la Décentralisation et le Développement local. Créée en 2003 comme service de contrôle de la légalité et de l'appui institutionnel aux collectivités locales, elle devient en 2008 une Délégation Régionale pour la Décentralisation et le Développement local. Elle est un organe de supervision de la décentralisation et du développement local. A ce titre, elle apporte aux communes le conseil, l'assistance technique et la création de la synergie entre intervenants.

En plus du SADL et de la D.R.D.D, la dynamique communale de développement nécessite la mobilisation des partenaires techniques et financiers qui accompagnent la mise en œuvre du processus.

D'autres parts, la commune de Dafort dispose de partenaires stratégiques traditionnels²⁵. Le rôle de ces intervenants est prépondérant dans l'exécution du nouveau PDC.

²⁵ Les Associations de Migrants, le VAINCRE, PASK et le GRDR

3. Schéma institutionnel pour la mise en œuvre



4. Budget du PDC

Principales lignes budgétaires	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total (1+2+3+4+5)
I. Mise en œuvre du PDC et fonction des acteurs	4760000	5360000	4140000	9140000	5940000	24840000
I.1 Equipement technique	1200000	100000	100000	100000	100000	1600000
1. Ordinateurs portables et accessoires	500000					500000
2. Moto et son entretien	300000	100000	100000	100000	100000	700000
3. Un bureau équipé	400000					400000
I.2 Fonctionnement des acteurs	3560000	5260000	4040000	4540000	5840000	23240000
1. Salaire et charges salariales ADL	1920000	1920000	2400000	2400000	2400000	11040000
2. Réunion des instances communales	900000	900000	900000	900000	900000	4500000
3. Frais bureau	140000	140000	140000	140000	140000	700000
4. Appui technique, logistique et Méthodologique	600000	600000	600000	600000	600000	3000000
5. Audit comptes		500000		500000		1000000
6. Evaluation		1200000			1800000	3000000
II- Investissement pour la réalisation des actions	36700000	81085000	54635000	47595000	34175000	254190000
II.1 Eau potable	17700000	25200000	16400000	6200000	3000000	68500000
1. Etude géophysique et tests de sondage	10000000	10000000				20000000
2. Extension du réseau AEP de Dafort et de M'Beidia Sakha		6000000	7000000			13000000
3. Fonçage de 7 puits	6200000	6200000	6400000	3200000		22000000
4. Surcreusement de 9 puits	1500000	3000000	3000000	3000000	3000000	13500000
II.2 Santé	0	13500000	0	14000000	0	27500000
° Construction et équipement de 2 unités sanitaire de base couplées en une pharmacie chacune		13500000		14000000		27500000
II.3 Education	4000000	4000000	4300000	4500000	4500000	21300000
° Construction et équipement 5 salles de classe en dur	4000000	4000000	4300000	4500000	4500000	21300000
III. Renforcement du secteur primaire (Agriculture, élevage et maraîchage)	9700000	33965000	20985000	17895000	17895000	100440000
1. Etude d'aménagement des sous bassin et de gestion de l'espace (sommaire et détaillée)		18980000	6000000			24980000
2. Aménagement des sous bassins versants prioritaires (suivant étude détaillée et fera l'objet d'un budget spécifique)						0
3. Protection des sous bassins versants aménagés (suivant étude détaillée et fera l'objet d'un budget spécifique)						0
4. Creusement de 4 bassins de rétention		5285000	5285000	5685000	5685000	21940000
5. Mise en place d'une pharmacie vétérinaire communautaire				2210000	2210000	4420000
6. Mise en place d'un FDL pour soutien aux coopératives agricoles	9700000	9700000	9700000	10000000	10000000	49100000
IV. Renforcement de capacités et des conditions de participation des acteurs	5300000	4420000	12950000	5000000	8780000	36450000
1. Une session de formation du CM (Décentralisation et budget participatif)	2500000					2500000
2. Une session de formation des commissions municipales et de l'équipe			2500000			2500000

technique						
3. Deux sessions de formation de leaders associatifs (maraîchage, organisation et gestion)	2800000		2200000			5000000
4. Deux voyages de plaidoyers et recherche de partenaires		4420000		5000000		9420000
5. Deux journées de la commune et d'auto évaluation			3750000		4280000	8030000
6. Deux journées culturelles à l'usage du citoyen			4500000		4500000	9000000
Total	41.460.000	90.945.000	58.775.000	56.735.000	40.115.000	279.030.000
Imprévu (4%)	1658400	3637800	2351000	2269400	1604600	11521200
Total budget	43.118.400	94.582.800	61.126.000	59.004.400	41.719.600	290.551.200

5. Tableau de bord sommaire d'exécution

	Chronogramme																				
Actions	Année 1		Année 2				Année 3				Année 4				Année 5						Indicateurs
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	(20 trimestres = 05 ans)
Phase préparatoire	Objectif: Mieux préparer la mise en œuvre du PDC dans un cadre concerté avec les compétences indispensables																				
Recrutement des agents techniques (ADL + RAF)	x																				Deux agents techniques compétents ont embauchés
Mise en place de la logistique	x																				Le parc informatique est renforcé
Programmation, élaboration des requêtes de financement		x																			Une programmation SMART et des Requetes bancables sont élaborées
Organisation de la journée de lancement officiel (CCC+CM+partenaires)		x																			Un lancement officiel impliquant tous acteurs a été réalisé
Mise en œuvre des actions	Objectif: Renforcer les équipements et améliorer le taux de couverture en service sociale de base grâce à la mise en place de nouvelles infrastructures.																				
Eau potable																					16 villages ont accès disposent de l'eau propre à la consommation. 90% de la population a accès à l'eau potable. Le taux de couverture a augmenté de 50% soit 80% en fin 2019
Etude géophysique et tests de sondage			x: TD R,	x	x																
Extension du réseau AEP de Dafort et de M'Beidia Sakha						x				x											
Fonçage de 7 puits de 40 m					x	x	x	x													
Surcreusement de 9 puits						x	x	x	x												
Santé																					18 localités disposent d'unité sanitaire base fonctionnelles. Une offre de service satisfaisante est installée.
Construction et équipement de 2 unités sanitaire de base						x:	x	x	x	x	x										

[illegible]

Annexe : Liste de CCC

Nom et prénom	Fonction	Coordonné
Diadié Guagny Camara	Maire	46 419 884
Mohamed O Saoud	Conseiller	49 432 087
Houssein Fofana	Conseiller	41 173 532
Aw Abou Moussa	SG	36 618 184
Tombo Mamadou Camara	Régisseur	37 370 394
Demba Bakary Camara	Membre	37 281 958
Tombo Hademou Camara	Membre	
Mohamed O Teyib	Membre	47 241 274
Houcein O Mboyrik	Membre	49 275 021
Makha O Malé	Membre	41 531 128
Khalivé Mint Mboyrik	Membre	
Mohamed O Moylid	Membre	44 885 342
Moussa Silly Camar	Membre	49 477 300
Bambi Brahim Sokhona	Membre	44 137 725
Cama Hadiyetou Camara	Membre	37 351 567
Fode Boubou Camara	Membre	37 321 214
Hawa Gueladio Camara	Membre	41 867 898
Hamidou Hamady Sow	Membre	44 385 589
Amadou Sidi Ba	Membre	41 388 384
Alassane Ama Ba	Membre	48 347 819
Harouna Demba Ba	Membre	33 385 364
Fati Samba Dia	Membre	

